

Arval Mobility
Observatory



BAROMETRE DES FLOTTES ET DE LA MOBILITE 2022



01

Contexte et méthodologie *p3*

02

Résultats principaux *p9*

03

Quelles sont les principales caractéristiques des flottes ? *p15*

04

Comment les entreprises financent-elles leur flotte ? *p25*

05

Quels sont les changements à prévoir dans un avenir proche concernant le mix énergétique ? *p27*

06

Quelles sont les perspectives pour les solutions alternatives de mobilité ? *p41*

07

Quelles sont les pratiques en matière de véhicules connectés, d'outils numériques et d'équipements de sécurité routière ? *p53*

1

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE





1

QUELS SONT LES CHANGEMENTS À COURT TERME QUI FAÇONNENT LE MARCHÉ DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DE LA COVID-19 ?



2

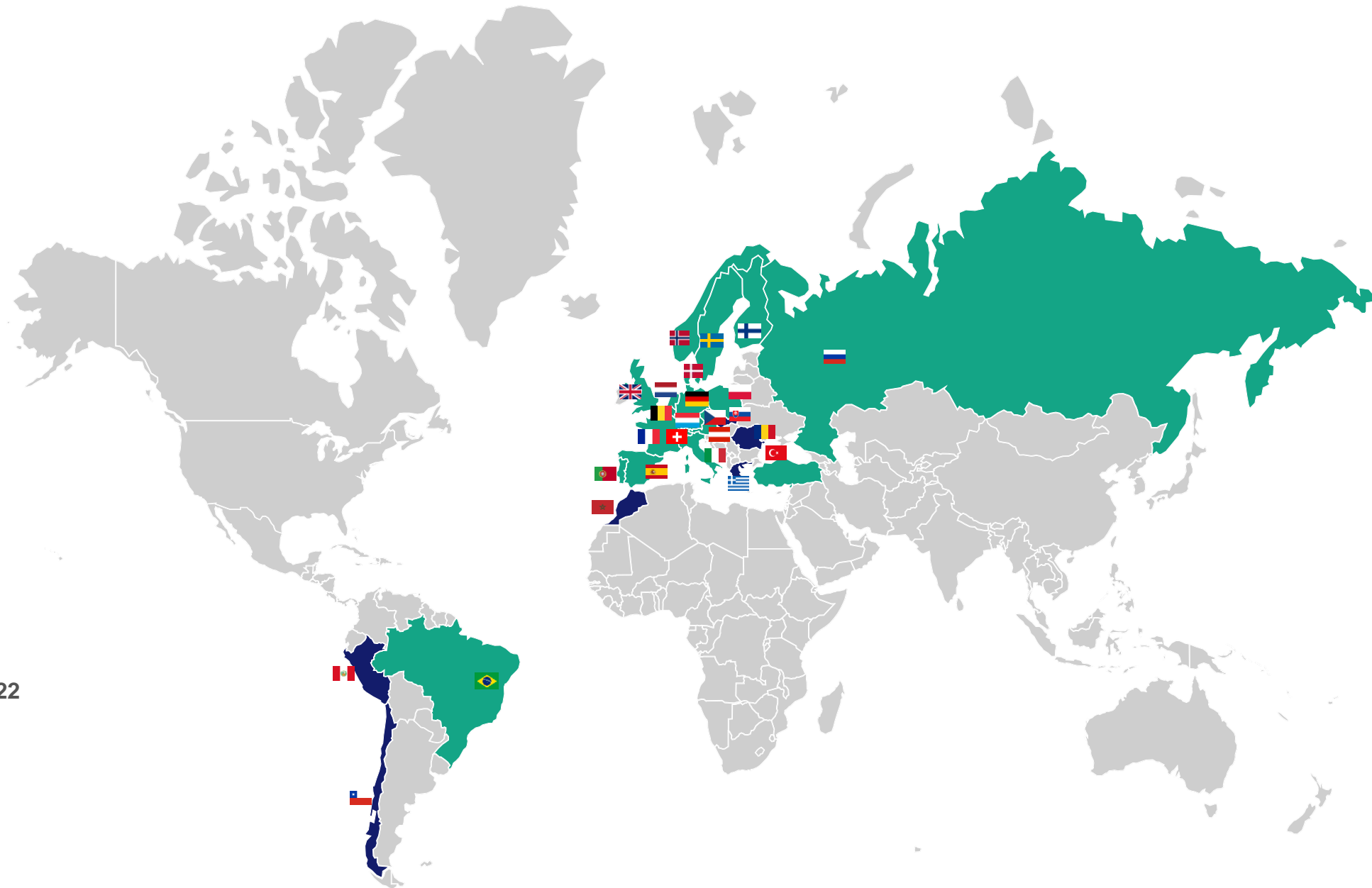
QUEL TYPE DE VÉHICULES SERONT PRÉSENTS SUR LE MARCHÉ DANS 3 ANS ?



3

COMMENT LES NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ IMPACTERONT-ELLES LES MODÈLES ÉCONOMIQUES?

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE



26 PAYS EN 2022

MÉTHODOLOGIE



MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES



DATES DE TERRAIN



CIBLE



QUOTAS



ÉCHANTILLON

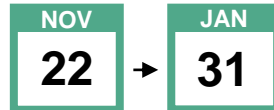


DURÉE DE L'INTERVIEW

CATI CAWI

Recrutement par téléphone avec un mode de collecte mixte, proposant aux répondants deux possibilités :

- Répondre au sondage par téléphone
- Répondre en ligne via un lien envoyé par e-mail



DECIDEURS LIES A LA FLOTTE
Dans les entreprises, toute industrie, utilisant au moins **1 VÉHICULE D'ENTREPRISE**

TAILLE DE L'ENTREPRISE & SECTEUR D'ACTIVITÉ

5 896 | en Europe
1 680 | en dehors de l'Europe

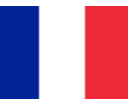
7 576 | Interviews au total

10 minutes
en moyenne

En raison d'une évolution du questionnaire, les comparaisons entre le Baromètre 2022 et celui de 2021 ne sont pas possibles.

NOMBRE D'INTERVIEWS MENÉES EN FRANCE

Périmètre de l'étude : entreprises possédant au moins 1 véhicule



Entreprises de moins de 10 employés
101 INTERVIEWS



Entreprises de 10 à 99 employés
57 INTERVIEWS



Entreprises de 100 à 999 employés
82 INTERVIEWS



Entreprises de 1000 employés et plus
60 INTERVIEWS

**1 à 99
employés**
158 INTERVIEWS

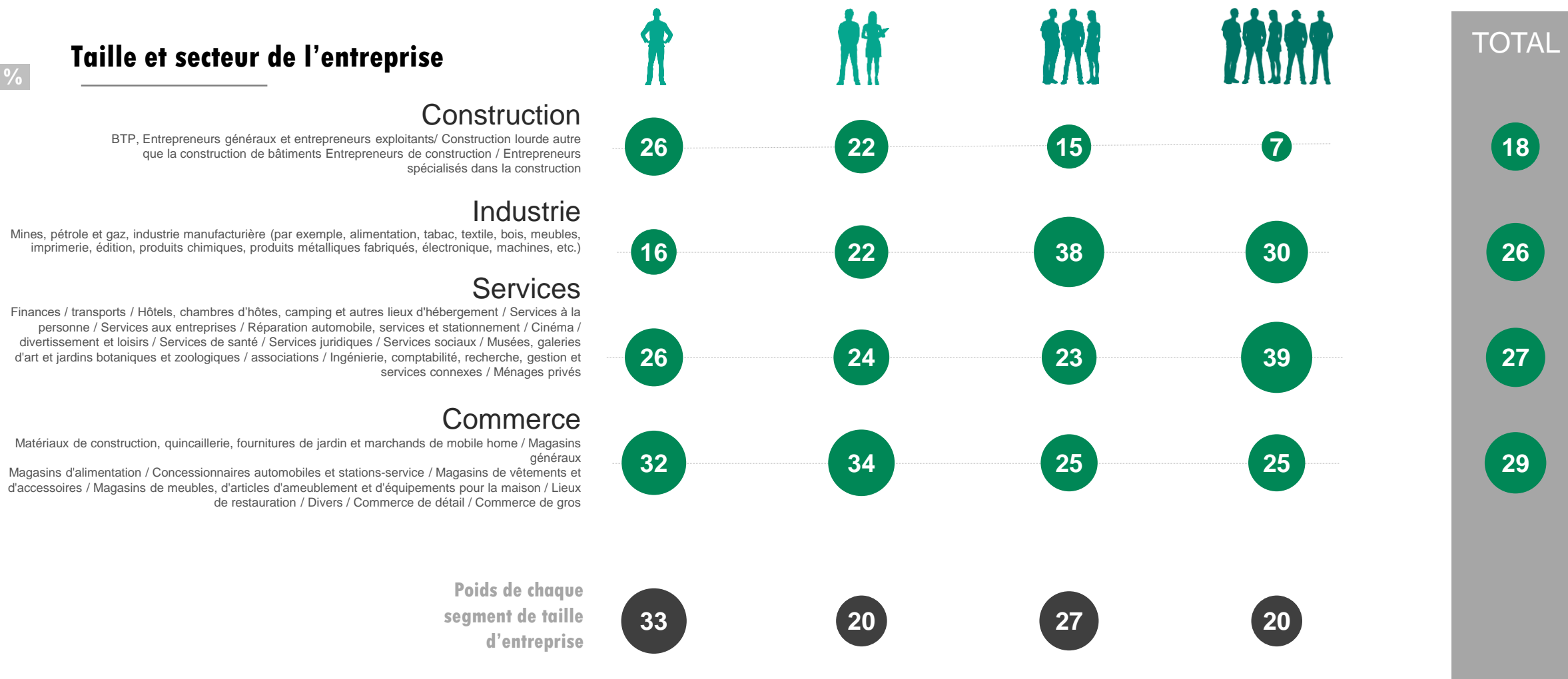
**100 employés
et plus**
142 INTERVIEWS

STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON EN FRANCE



En %

Taille et secteur de l'entreprise



Cette structure d'échantillon a été mise en place afin d'être **représentative du nombre de véhicules immatriculés** par les entreprises pour chaque segment de taille d'entreprise et secteur d'activité ainsi que pour **permettre des comparaisons entre les pays sur des bases similaires**. Dans les diapositives suivantes, aucune pondération supplémentaire des données n'est appliquée aux tailles d'entreprises ou aux segments de secteurs d'activité.

2

RÉSULTATS PRINCIPAUX



#1

LES ENTREPRISES SONT CONFIANTES PAR RAPPORT À L'AVENIR DE LEURS FLOTTES

- **Malgré le contexte difficile, les résultats du Baromètre 2022 montrent qu'une très grande majorité des entreprises en France pense que la taille de leurs flottes va rester stable, voire augmenter (92 %) dans les trois ans à venir. Un chiffre comparable à la moyenne européenne (93 %) et qui, en outre, est partagé quelle que soit la taille de l'entreprise. Seules 6 % des entreprises prévoient une diminution de la taille de leur parc.**
- **Alors que la crise sanitaire perd progressivement de l'ampleur, la croissance anticipée des flottes est avant tout portée par le développement de l'activité des entreprises (56 %) et des besoins accrus dans les ressources humaines qui en découlent (47%).**
- **Le télétravail, qui s'est assez largement développé tout au long de la crise sanitaire, n'a à ce jour finalement pas eu d'effets marquants sur la politique de mobilité des entreprises. Seule une entreprise sur 5 a mis en place des changements ou envisage de le faire.**
- **Parmi celles qui ont fait évoluer leur politique de mobilité ou qui envisagent de le faire, 49 % ont changé leur politique automobile en termes de kilométrages ou de modèles proposés ; 46 % ont mis en place des solutions d'autopartage pour leurs collaborateurs.**

#2

LA LLD A DU POTENTIEL POUR SE DEVELOPPER DAVANTAGE

- **La Location longue durée (LLD) reste le mode de financement le plus résilient dans la conjoncture actuelle aux yeux des entreprises. Près d'une entreprise sur deux en France (49%), toutes tailles confondues, déclare vouloir la développer ou y recourir si ce mode de financement n'est pas encore en place, dans les trois ans à venir. Surtout, 34 % se disent certaines de le faire.**
- **Ce résultat est nettement supérieur à la moyenne européenne (+ 15 points) et concerne toutes les entreprises, y compris les plus petites, où l'intention de recourir à la LLD atteint 48 %.**
- **Signe toutefois de la maturité de ce mode de financement dans les très grandes entreprises, 43 % affirment vouloir la développer ou y recourir si non encore en place dans les trois ans, contre 59 % dans les entreprises de 10 à 99 personnes.**

#3

LES FLOTTES FRANÇAISES PASSENT PROGRESSIVEMENT AU VERT

- La majorité des entreprises a déjà adopté des énergies alternatives pour les voitures particulières (71 %, soit 23 points de plus que la moyenne européenne).
 - L'engouement porte avant tout sur les technologies hybride (48 %) ou hybride rechargeable (43 %). L'adoption des véhicules 100 % électriques est un peu plus lente (27 %), liée aux freins persistants (infrastructure de recharge, autonomie, prix d'achat).
 - D'ici 3 ans, les décideurs d'entreprise estiment que 27 % du parc de voitures particulières et 25 % du parc de véhicules utilitaires légers seront des véhicules 100% électriques à batterie. Des prévisions supérieures à la moyenne européenne (respectivement 23 % et 17 %).
 - Toujours à trois ans, la part des motorisations thermiques dans les flottes françaises pourrait atteindre 30 % pour les VP et 46 % pour les VUL, des proportions inférieures aux moyennes européennes.
- L'adoption des énergies alternatives repose sur plusieurs leviers, au premier rang desquels, pour les VP comme pour les VUL, l'impact environnemental réduit, la possibilité de rouler dans les zones à faibles émissions, ou encore la réduction des dépenses de carburant.
 - Si 21 % des décideurs d'entreprises françaises affirment vouloir mettre en place des voitures particulières 100 % électriques à trois ans, contre 20 % de l'hybride rechargeable et 12 % de l'hybride simple, le 100 % électrique pâtit encore des difficultés liées à la disponibilité de la recharge publique (52 %) ou du prix d'achat élevé (29 %).

#4

LES SOLUTIONS DE MOBILITE ALTERNATIVES SE DEVELOPPENT

- **L'adoption par les entreprises des solutions alternatives de mobilité concerne plus de 7 entreprises sur 10 en France (9 points de plus que la moyenne européenne). Les petites et moyennes entreprises s'intéressent elles aussi à ces solutions (64 %).**
- **Le réservoir de développement pour ces mobilités existe : près de 10 % des entreprises (toutes tailles confondues) envisagent leur déploiement à trois ans, tant dans les petites structures que dans les très grandes entreprises.**
- **Néanmoins, ces nouvelles solutions n'ont pas vocation à remplacer les véhicules d'entreprise, mais s'inscrivent comme un complément : parmi les entreprises utilisant ou prévoyant d'utiliser au moins une solution de mobilité 20 % des entreprises opteraient pour la location moyenne durée, 13 % pour le covoiturage ou l'autopartage, 8 % enfin pour le budget de mobilité.**
- **Le déploiement des nouvelles mobilités passera par une meilleure connaissance des mesures législatives s'imposant à l'ensemble des entreprises.**
- **De nombreuses entreprises ne se sentent pas concernées par (ou ne sont pas au courant de) la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités). C'est encore plus le cas pour les petites entreprises. Parmi les dispositions de cette loi, le verdissement de la flotte est la mieux appliquée (49 %).**
- **Le Plan de Mobilité, pourtant obligatoire pour les entreprises avec plus de 50 employés sur un même site, est aussi encore assez peu appliqué dans les grandes entreprises, notamment à cause du manque de temps (55 % des entreprises) ou des compétences nécessaires pour le suivi de ces questions.**

#5

LES VEHICULES CONNECTES SE DEVELOPPENT

- **L'usage des véhicules connectés (dans les VP et les VUL) concerne 4 entreprises sur 10 en 2022. Les petites entreprises (39 %) réduisent leur écart avec les plus grandes (44 %).**
- **Que ce soit pour les voitures particulières ou VUL, le recours aux véhicules connectés est avant tout motivé par des considérations économiques, comme la réduction des coûts de la flotte (46 %). La sécurité et la localisation des véhicules est aussi mise en avant (36 %).**
- **Enfin, 4 entreprises sur 10 ont mis en place un plan de prévention du risque routier.**

3

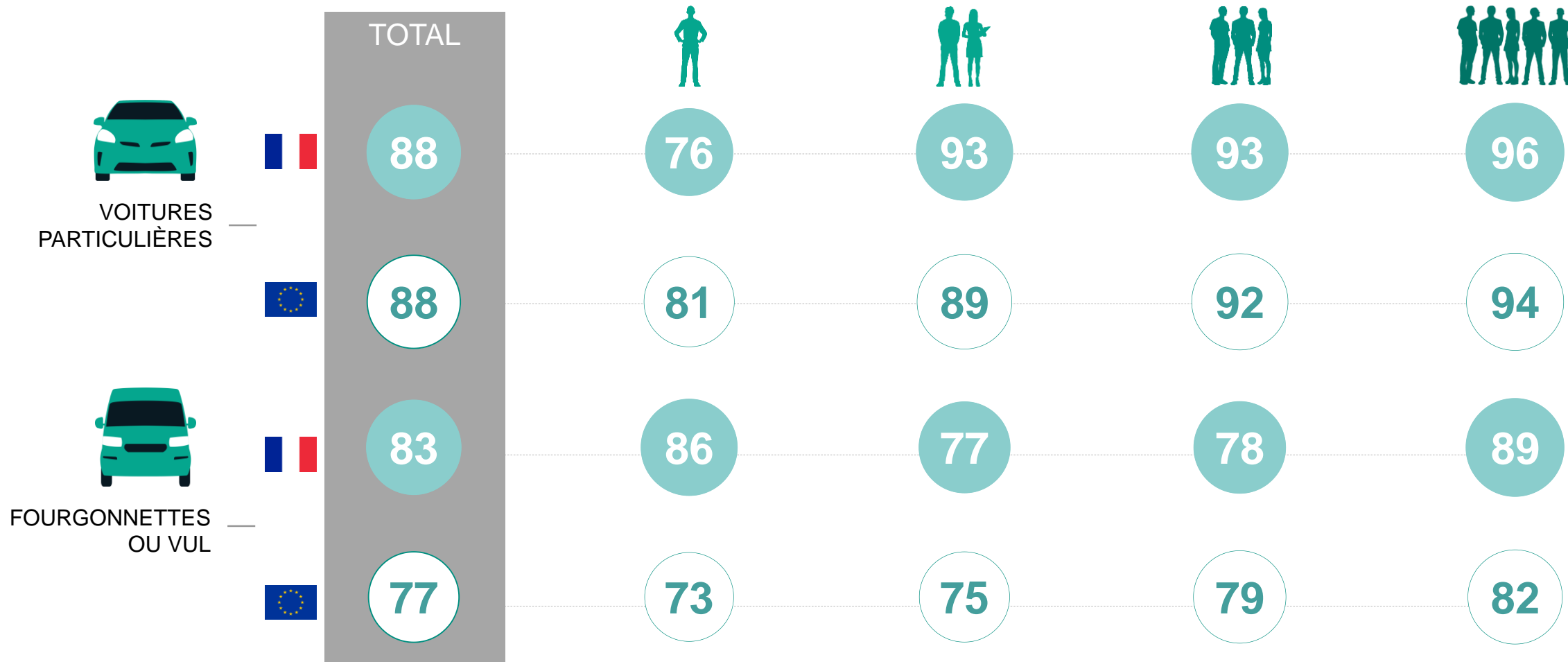
QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES FLOTTES ?



PROPORTION D'ENTREPRISES AVEC AU MOINS UNE VOITURE PARTICULIÈRE OU UN VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER

(parmi les entreprises ayant au moins un véhicule)

En %



Pouvez-vous nous indiquer le nombre total de voitures dans votre parc automobile ? / Et pouvez-vous nous indiquer le nombre total de véhicules utilitaires légers ou de fourgonnettes dans votre flotte ?
 Base: entreprises avec des véhicules d'entreprise = 100%

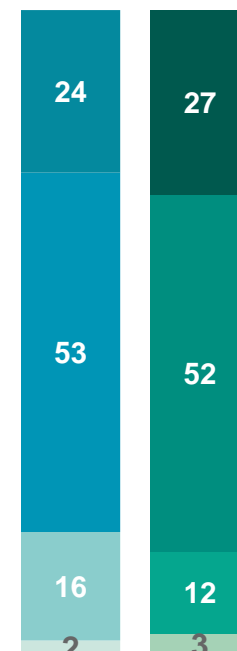
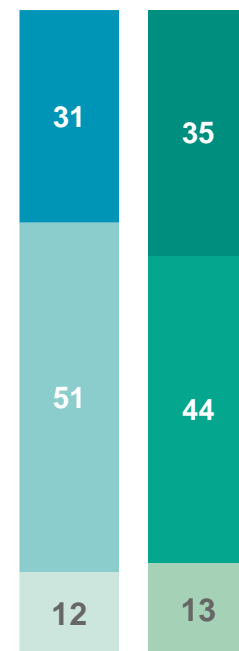
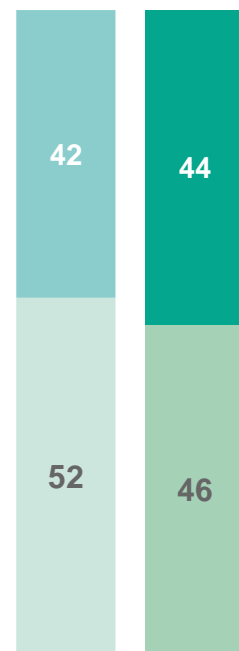
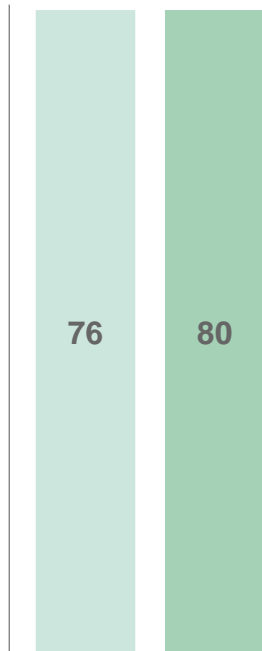
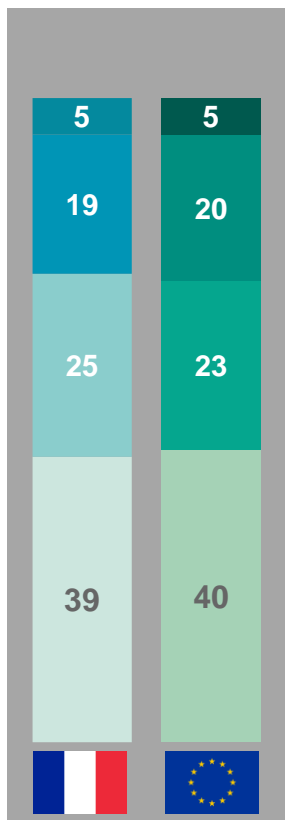
NOMBRE DE VOITURES PARTICULIÈRES DANS LA FLOTTE

En %



Voitures particulières

- 1000 véhicules et plus
- 100 à 999 véhicules
- 10 à 99 véhicules
- 1 à 9 véhicules



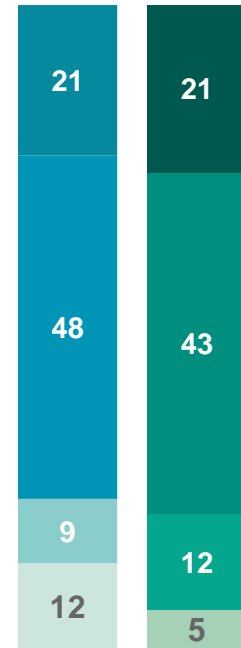
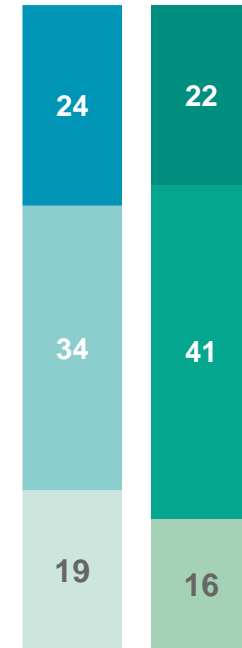
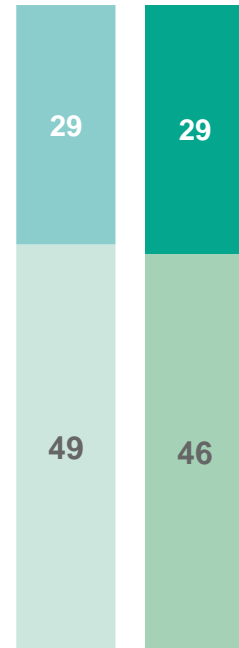
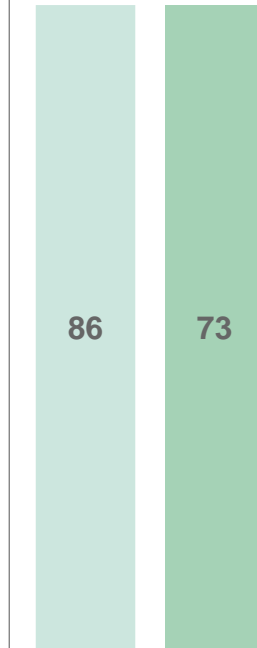
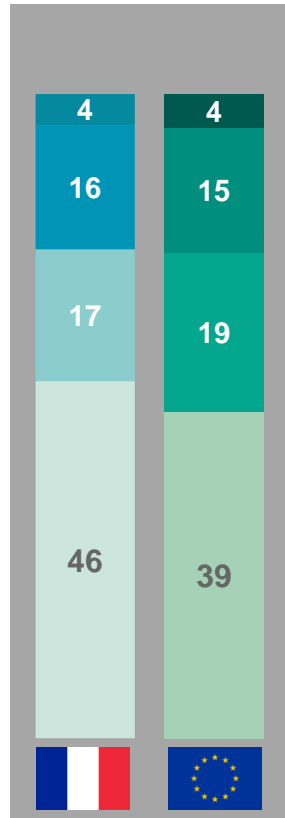
NOMBRE DE VUL DANS LA FLOTTE

En %



VUL

- 1000 véhicules et plus
- 100 à 999 véhicules
- 10 à 99 véhicules
- 1 à 9 véhicules



DURÉE DE DÉTENTION DU VÉHICULE

En %



Voitures particulières + VUL

NOMBRE MOYEN D'ANNÉES



TOTAL

5

5.6



5.3

5.6



5.5

5.9



4.5

5.5



4.7

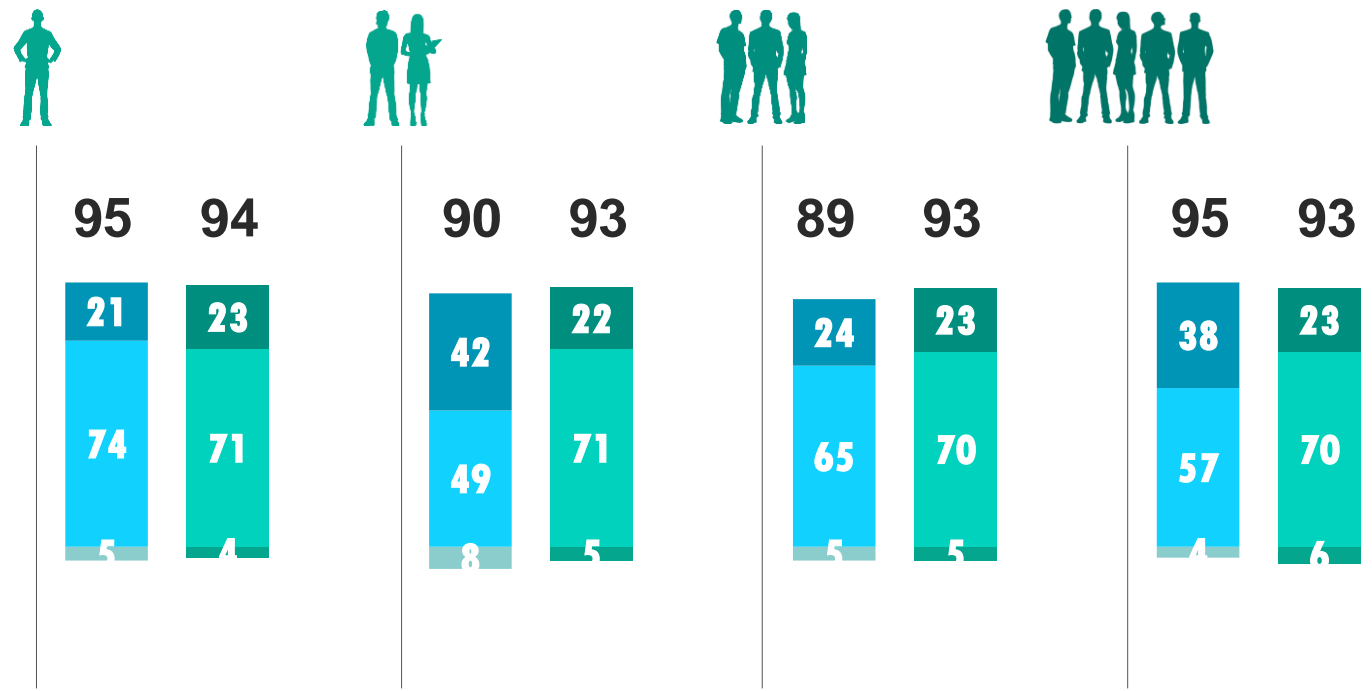
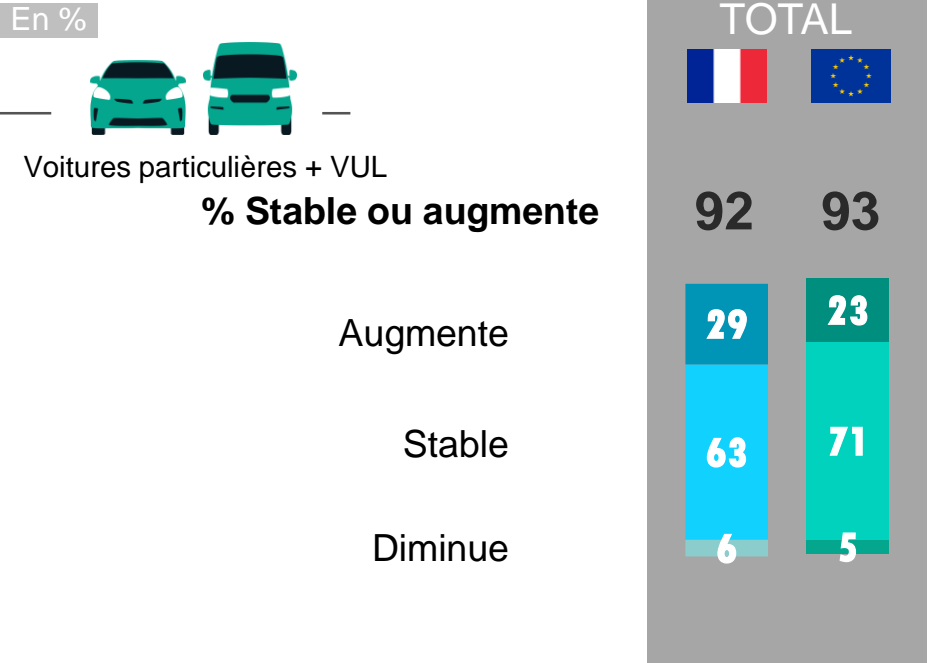
5.5

En moyenne, combien de temps conservez-vous vos véhicules, VP+VU tout confondu (avant de les revendre ou de les rendre à votre loueur) ?
Base: entreprises avec des véhicules d'entreprise = 100%

POTENTIEL DE CROISSANCE DE LA FLOTTE

COMMENT LIRE LES RÉSULTATS ?

En France, 92% des entreprises déclarent que le nombre de véhicules dans leur flotte va rester le même ou augmenter dans les trois années à venir.



Dans les trois années à venir, pensez-vous que le nombre de véhicules dans la flotte de votre entreprise va augmenter, diminuer ou rester le même ?
Base: entreprises avec des véhicules d'entreprise = 100%

RAISONS DE L'AUGMENTATION FUTURE DE LA FLOTTE

En %

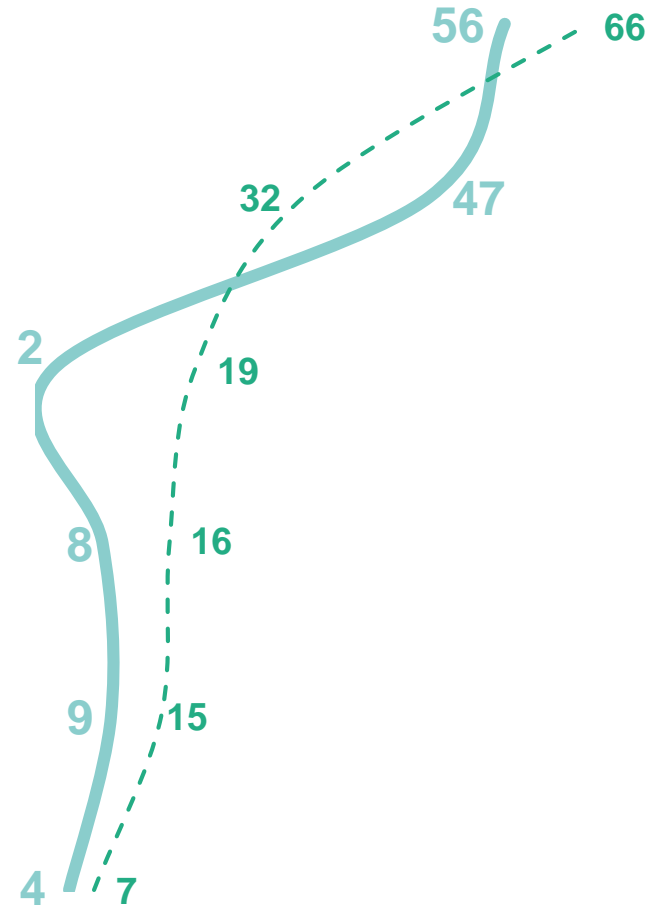


Voitures particulières + VUL

En raison des besoins liés aux ressources humaines, comme le recrutement, la rétention des employés, etc.

Pour proposer à vos employés un moyen de transport sûr par rapport à la COVID-19

A cause d'une baisse des taxes



Votre entreprise grandit ou développe une nouvelle activité qui nécessite l'utilisation de véhicules d'entreprise

Votre entreprise prévoit de proposer des véhicules aux employés ne remplissant pas les conditions nécessaires pour obtenir un véhicule d'entreprise (« sacrifice » salarial/à la place d'une augmentation de salaire)

Votre entreprise prévoit de proposer des véhicules partagés aux employés (autopartage)

Selon vous, pour quelle(s) raison(s) le nombre de véhicules de votre flotte d'entreprise augmentera-t-il ?
Base : les entreprises qui attendent une augmentation de la flotte

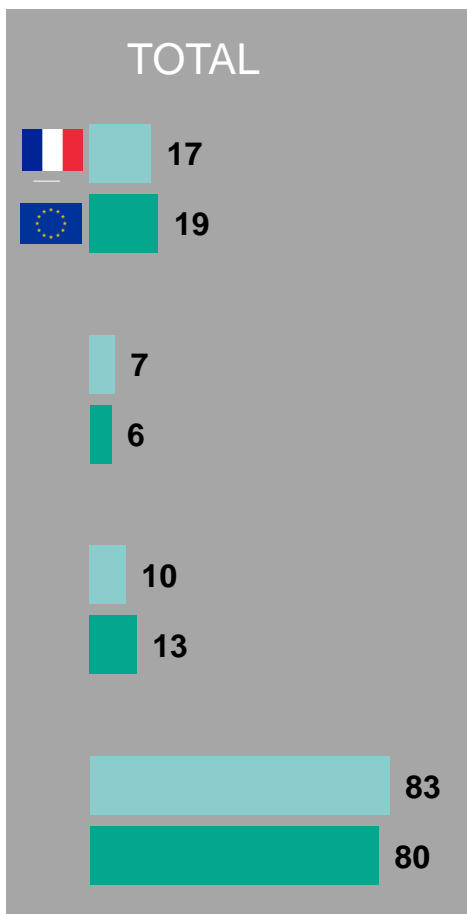
IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LA TAILLE DE LA FLOTTE

En %

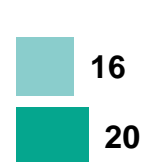


Voitures particulières + VUL

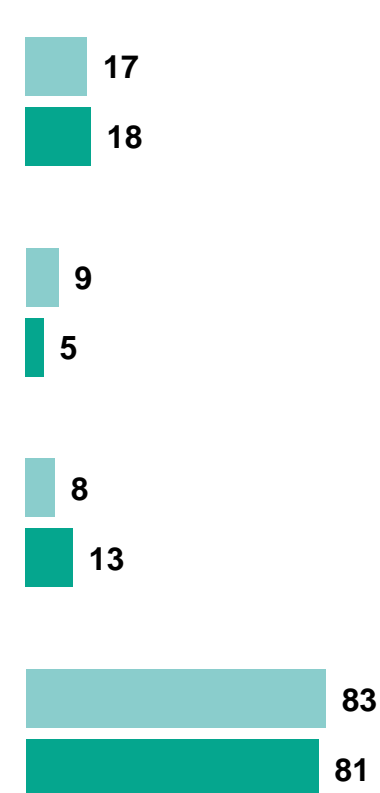
ST OUI



+



+



L'évolution du nombre total de véhicules dans votre entreprise est-elle directement liée à la crise de la COVID-19 ?
 Base : les entreprises qui attendent une augmentation ou une diminution de la flotte

CHANGEMENT DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ RÉSULTANT DU TRAVAIL À DOMICILE

En %



Voitures particulières + VUL

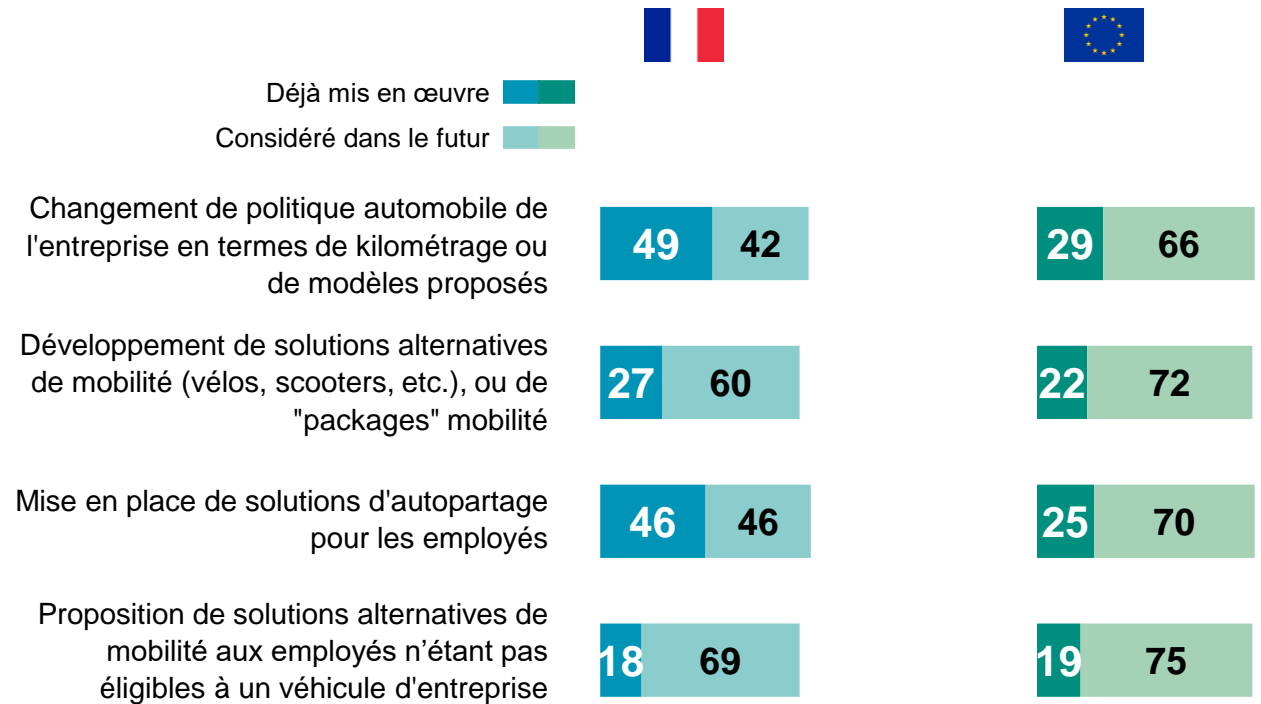
A CHANGÉ LA POLITIQUE OU ENVISAGE DE LE FAIRE (ST)



Base: entreprises avec des véhicules d'entreprise = 100%

COMMENT LIRE LES RÉSULTATS ?

En France, parmi les entreprises qui ont modifié ou envisagent de modifier leur politique de mobilité, 49% ont déjà changé leur politique automobile en termes de kilométrage ou des modèles proposés.



Base : les entreprises qui ont modifié ou envisagent de modifier leur politique de mobilité en matière de travail à domicile.

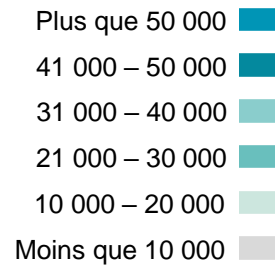
En ce qui concerne le développement du travail à domicile, avez-vous changé, ou envisagez-vous de changer votre politique de mobilité/flotte ? Et parmi les changements suivants, pouvez-vous sélectionner ceux que vous avez mis en œuvre ou que vous envisagez de mettre en œuvre dans le cadre du développement du travail à domicile ?

KILOMÉTRAGE ANNUEL MOYEN PAR VÉHICULE

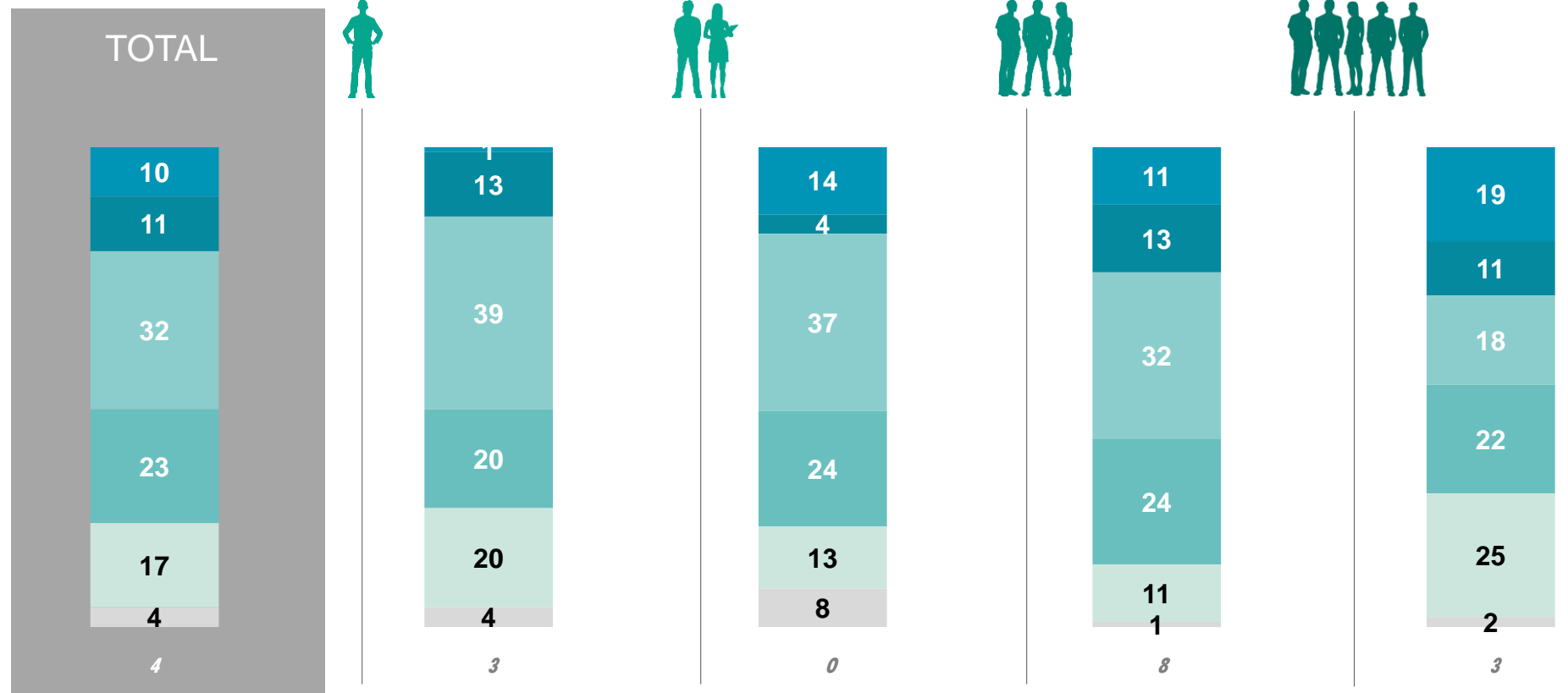
En %



Voitures particulières + VUL



Ne sait pas



Quel est le kilométrage annuel moyen par véhicule de votre flotte ?
Base : sociétés avec véhicules d'entreprise = 100%.

4

COMMENT LES ENTREPRISES FINANCENT-ELLES LEUR FLOTTE ?



INTENTION DE METTRE EN PLACE OU DE DÉVELOPPER LA LLD

Proportion d'entreprises ayant l'intention de mettre en place ou de développer la LLD

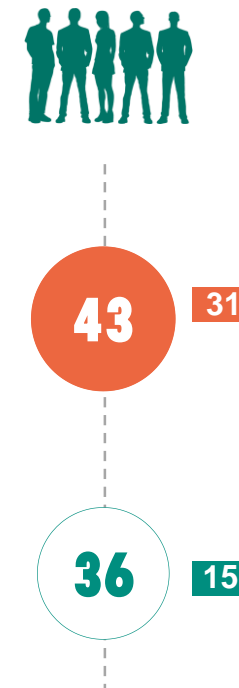
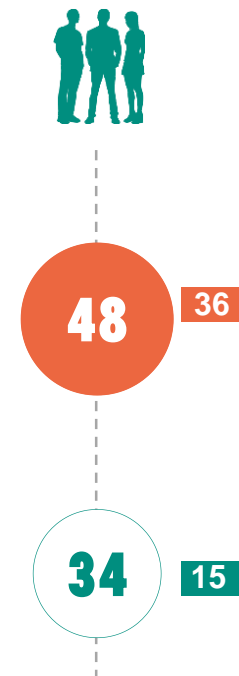
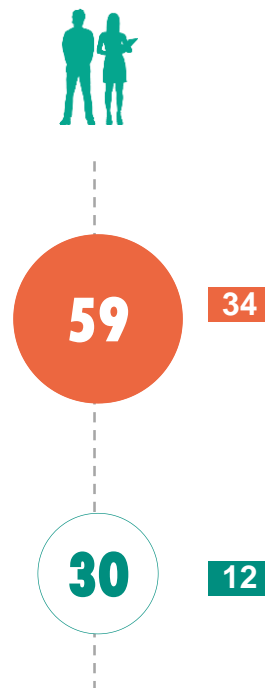
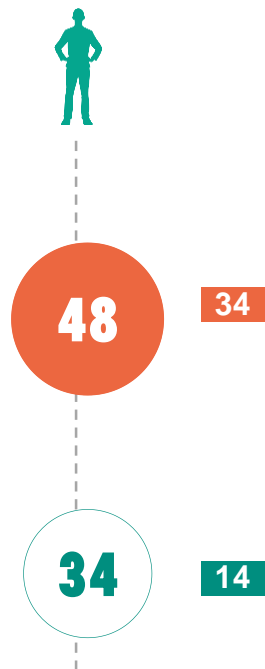
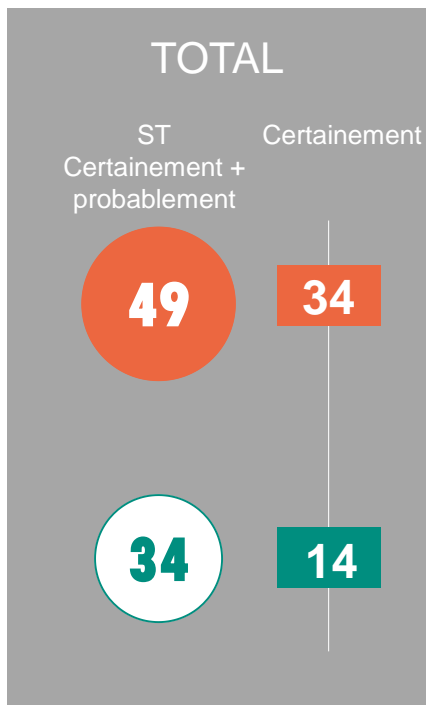
En %



Voitures particulières + VUL



Hors
Allemagne



*Dans les trois ans à venir, avez-vous l'intention de mettre en place ou de développer la Location Longue Durée afin de financer votre flotte d'entreprise ?
Base: entreprises avec des véhicules d'entreprise = 100%*

5

QUELS SONT LES CHANGEMENTS
À PRÉVOIR DANS UN AVENIR
PROCHE CONCERNANT LE MIX
ÉNERGÉTIQUE ?



PART PRÉVUE DE VÉHICULES À ESSENCE OU DIESEL (DANS 3 ANS)

(sans les véhicules hybrides)

COMMENT LIRE LES RÉSULTATS ?

En France, dans les 3 prochaines années, 30% du parc de voitures particulières des entreprises et 46% du parc de véhicules utilitaires légers seront des véhicules à essence ou diesel.

En %



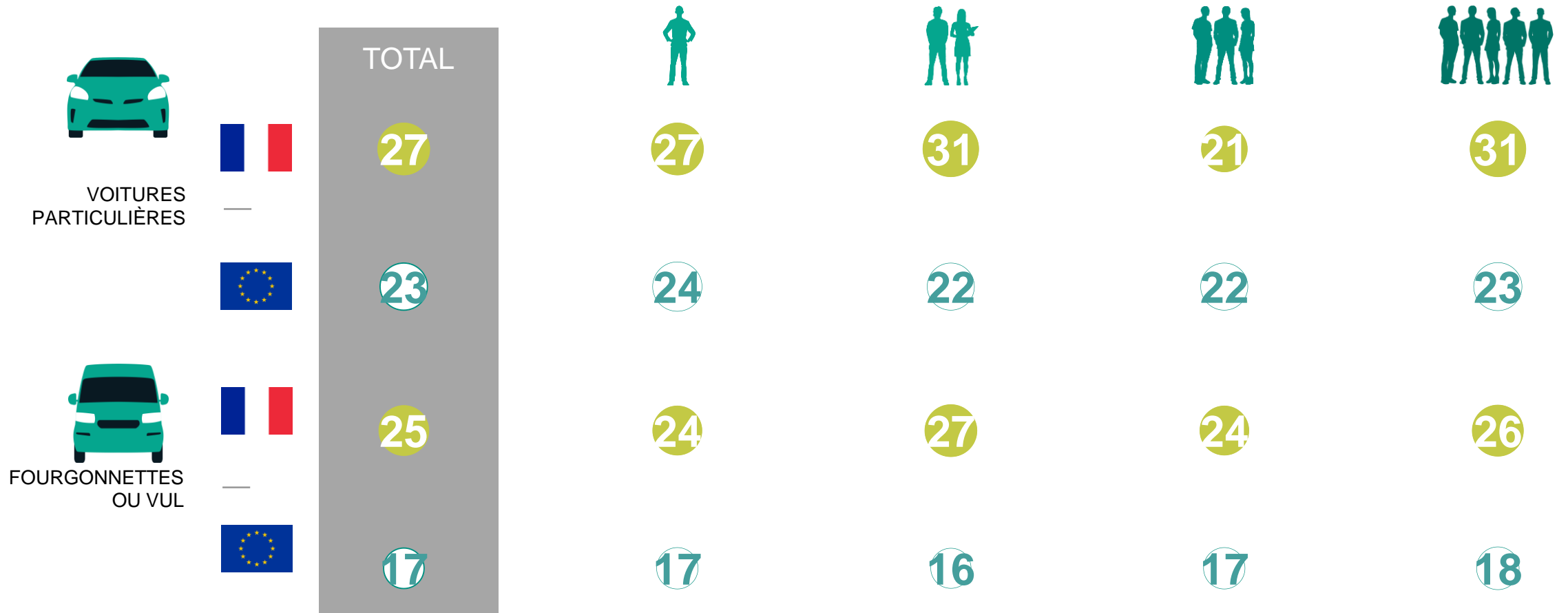
À votre avis, quel pourcentage de votre parc de voitures particulières sera constitué de véhicules à essence ou diesel dans 3 ans (ne tenez pas compte des véhicules hybrides) ?
 A votre avis, quel pourcentage de votre flotte de véhicules utilitaires légers sera constitué de véhicules essence ou diesel dans 3 ans (ne tenez pas compte des véhicules hybrides) ?
 Base : entreprises avec des voitures particulières / entreprises avec des véhicules utilitaires légers

PART ATTENDUE DE VÉHICULES 100% ÉLECTRIQUES (D'ICI 3 ANS)

En %

COMMENT LIRE LES RÉSULTATS ?

En France, dans les 3 prochaines années, 27% du parc de voitures particulières des entreprises et 25% du parc de véhicules utilitaires légers seront des véhicules 100% électriques à batterie.



Selon vous, quel pourcentage de votre parc de voitures particulières sera composé de véhicules 100 % électriques dans 3 ans ?
 Selon vous, quel pourcentage de votre parc de véhicules commerciaux légers sera composé de véhicules 100 % électriques dans 3 ans ?
 Base : entreprises avec des voitures particulières / entreprises avec des véhicules utilitaires légers

CONSIDÉRATION TECHNOLOGIES ALTERNATIVES

(Au moins une technologie parmi Hybride rechargeable, Hybride et 100% électrique)

En %



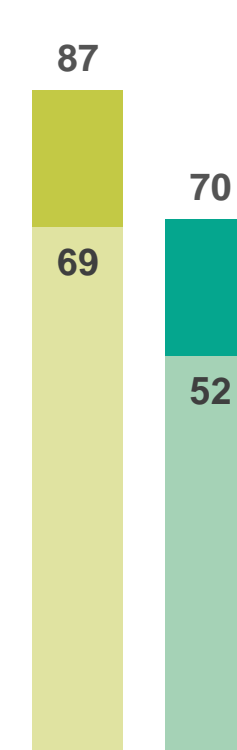
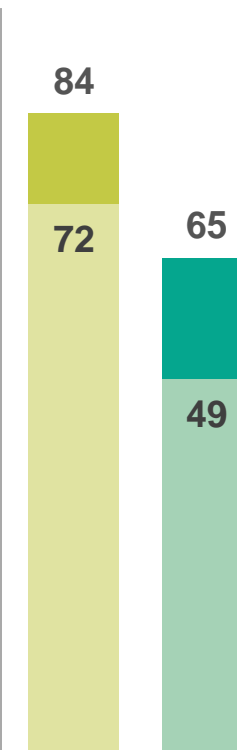
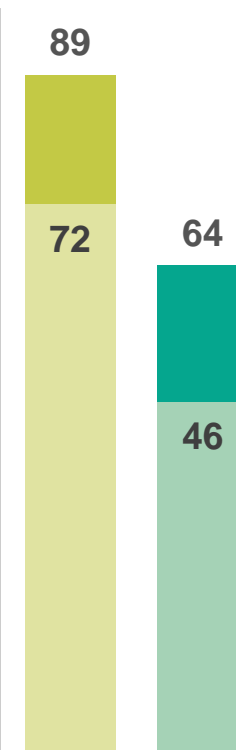
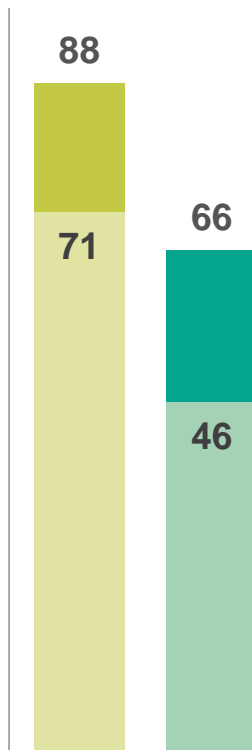
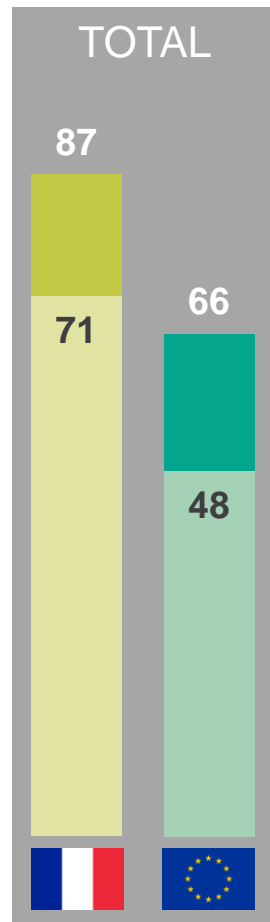
Voitures particulières



DÉJÀ EN PLACE
OU PRÉVU D'ICI
3 ANS



DÉJÀ EN
PLACE



UTILISATION DES TECHNOLOGIES ALTERNATIVES - DÉTAIL PAR TECHNOLOGIE

Voitures particulières

En %



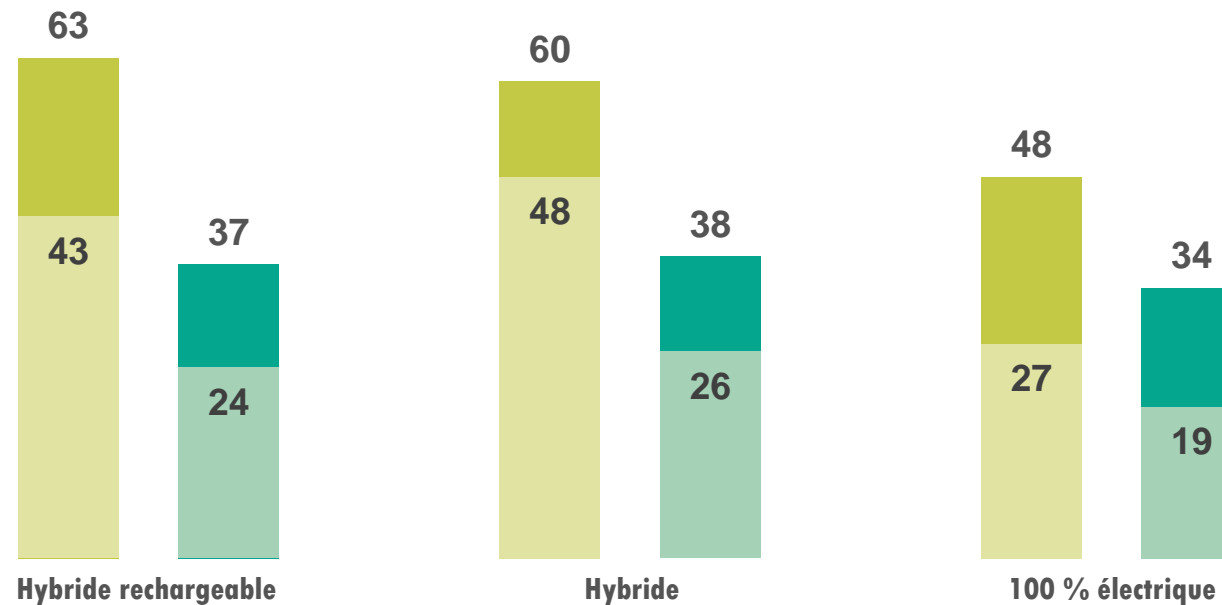
Voitures particulières



DÉJÀ EN PLACE
OU PRÉVU D'ICI 3
ANS



DÉJÀ EN
PLACE



Parmi les technologies suivantes, quelles sont celles que vous envisagez d'utiliser pour votre flotte ?

Échelle de réponse: Déjà en place, vous prévoyez de le mettre en place d'ici 3 ans, vous prévoyez de le mettre en place plus tard, pas intéressé

Base: entreprises avec des véhicules d'entreprises

RAISONS DE LA MISE EN PLACE DE TECHNOLOGIES ALTERNATIVES

Voitures particulières

En %

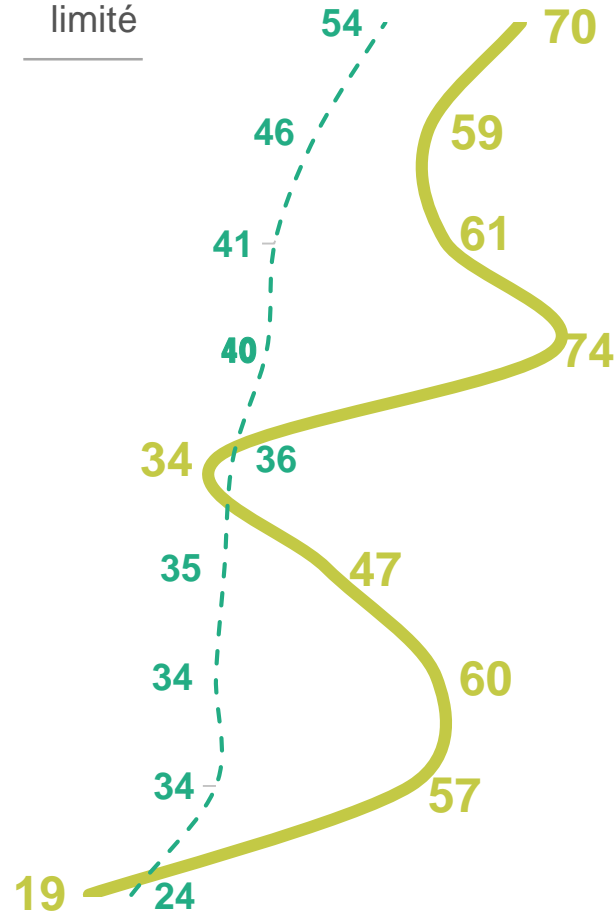


Voitures particulières

Du fait de leur impact environnemental limité



- Pour améliorer l'image de votre entreprise
- Leur coût total de possession est inférieur ou égal aux alternatives essence ou diesel
- Pour pouvoir conduire dans une zone où les véhicules les plus polluants sont interdits
- Pour répondre aux demandes de vos employés



Pour réduire les dépenses liées au carburant

Pour respecter votre politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Pour les incitations fiscales

Pour anticiper les futures politiques publiques restrictives

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous déjà mis en œuvre ou envisagez-vous de mettre en œuvre des technologies de carburants de remplacement ?
 Base : entreprises ayant déjà place ou qui prévoit une hybride, hybride rechargeable ou voiture particulière électrique

UTILISATION DES TECHNOLOGIES ALTERNATIVES - DÉTAIL PAR TECHNOLOGIE

VUL

En %



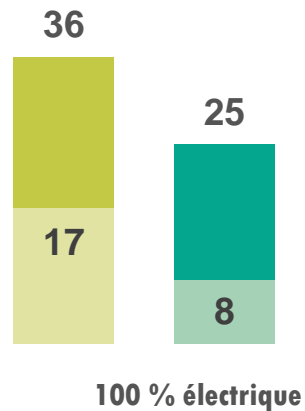
VUL



DÉJÀ EN PLACE
OU PRÉVU D'ICI 3
ANS



DÉJÀ EN
PLACE



Parmi les technologies suivantes, quelles sont celles que vous envisagez d'utiliser pour votre flotte ?

Échelle de réponse: Déjà en place, vous prévoyez de le mettre en place d'ici 3 ans, vous prévoyez de le mettre en place plus tard, pas intéressé

Base: entreprises avec des véhicules d'entreprises

RAISONS DE LA MISE EN PLACE DE TECHNOLOGIES ALTERNATIVES

VUL

En %



VUL

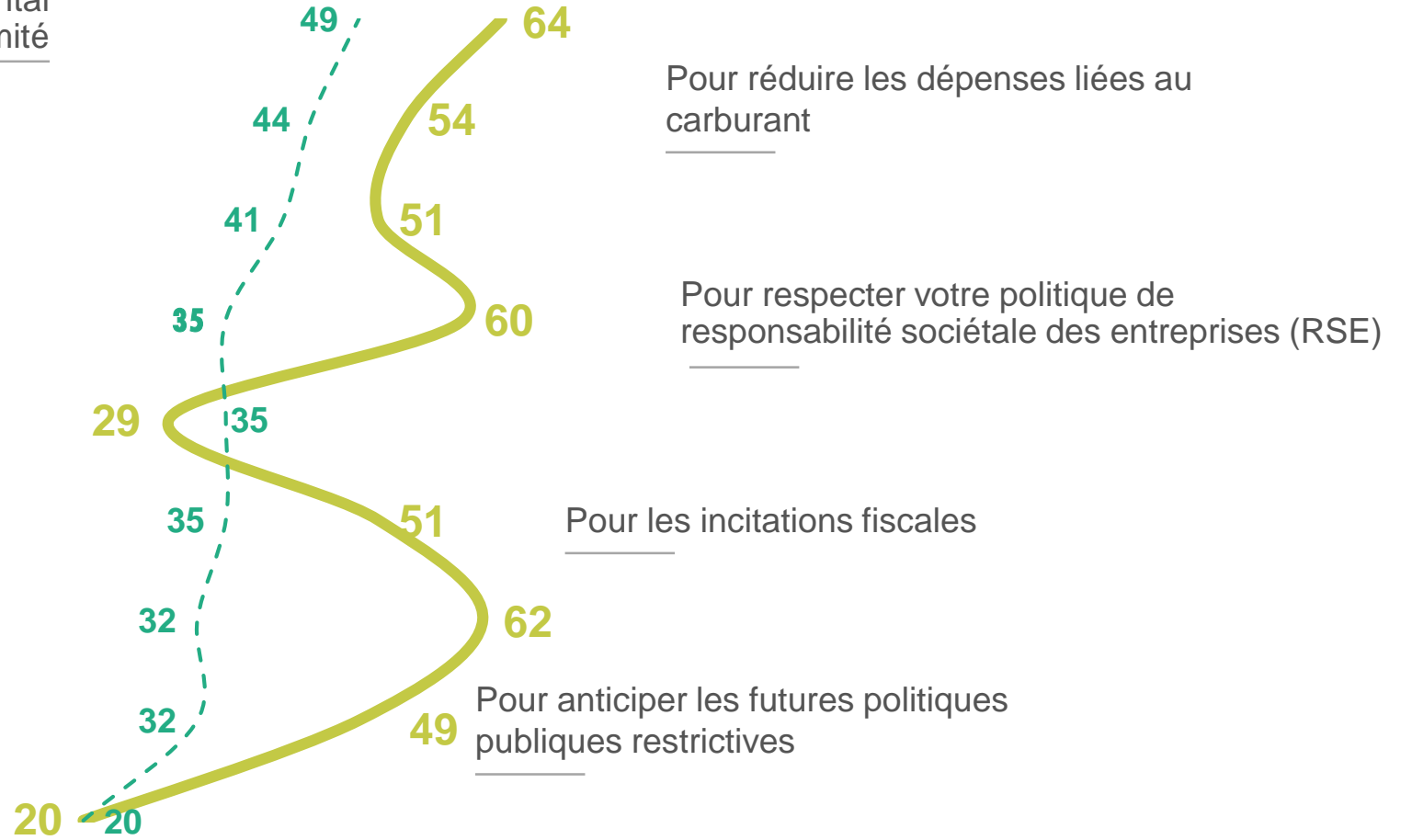
Du fait de leur impact environnemental limité

Pour améliorer l'image de votre entreprise

Leur coût total de possession est inférieur ou égal aux alternatives essence ou diesel

Pour pouvoir conduire dans une zone où les véhicules les plus polluants sont interdits

Pour répondre aux demandes de vos employés



Pourquoi avez-vous déjà mis en œuvre ou pourquoi envisagez-vous de mettre en œuvre des technologies de carburants alternatifs ?
 Base : entreprises ayant mis en œuvre ou envisageant de mettre en œuvre des VUL hybrides, hybrides rechargeables ou électriques.

5

MIX ÉNERGÉTIQUE FOCUS PAR TECHNOLOGIE ALTERNATIVE



HYBRIDE : MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE FLOTTE DE L'ENTREPRISE

En %



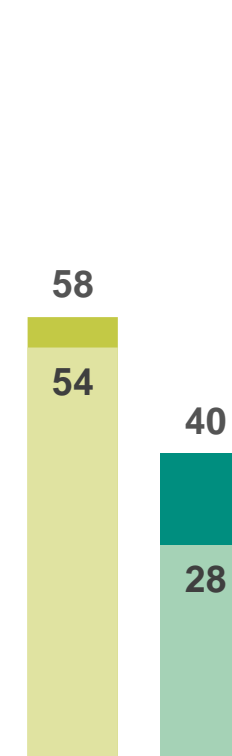
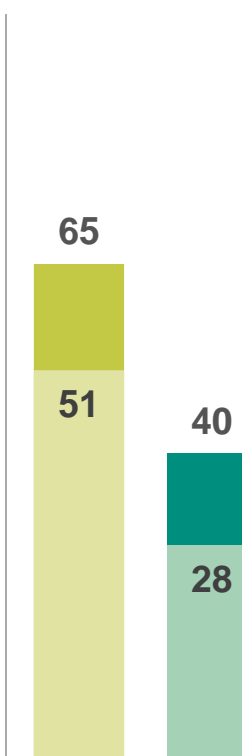
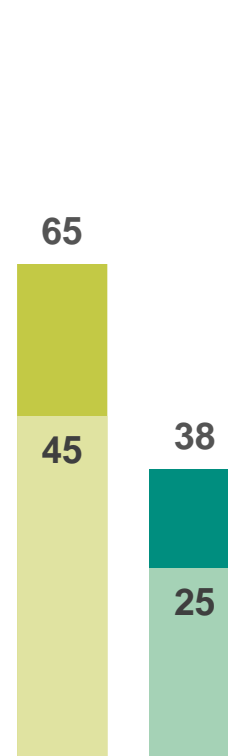
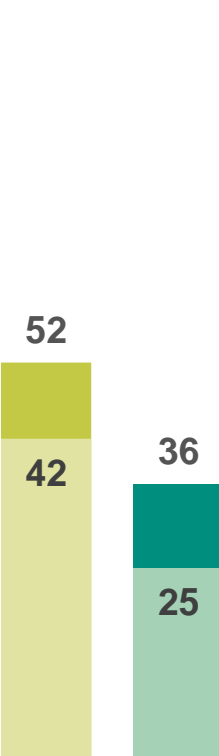
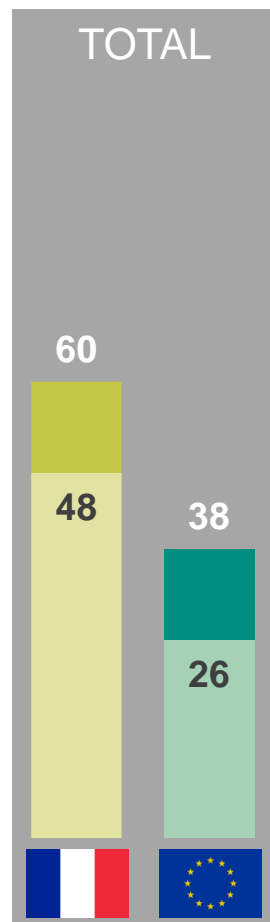
Voitures particulières



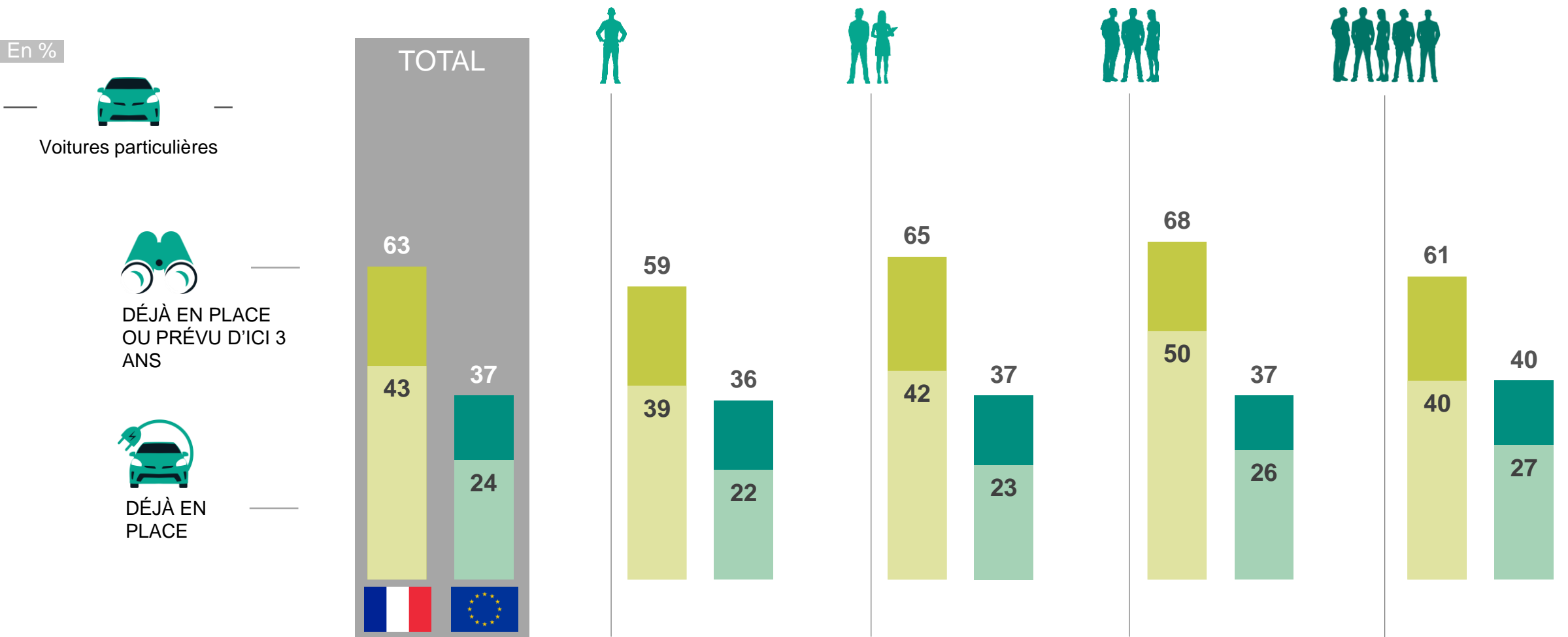
DÉJÀ EN PLACE
OU PRÉVU D'ICI 3
ANS



DÉJÀ EN
PLACE



HYBRIDE RECHARGEABLE : MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE FLOTTE DE L'ENTREPRISE



Parmi les technologies suivantes, quelles sont celles que vous utilisez actuellement
 Parmi les technologies suivantes, quelles sont celles que vous envisagez d'utiliser pour votre flotte ?
 Échelle de réponse: Déjà en place, vous prévoyez de le mettre en place d'ici 3 ans, vous prévoyez de le mettre en place plus tard, pas intéressé
 Base: entreprises avec des voitures particulières

VÉHICULE 100% ÉLECTRIQUE À PILES : MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE FLOTTE DE L'ENTREPRISE

En %



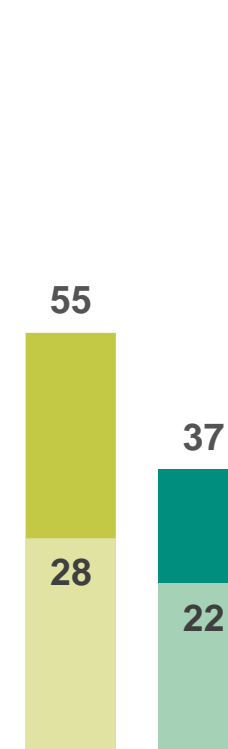
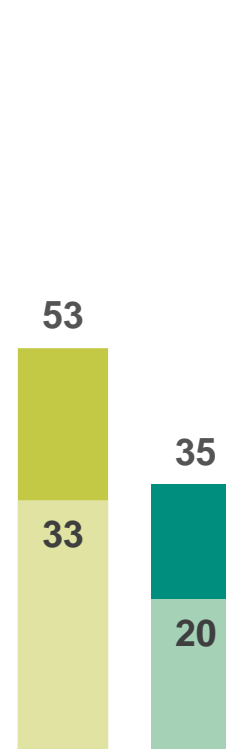
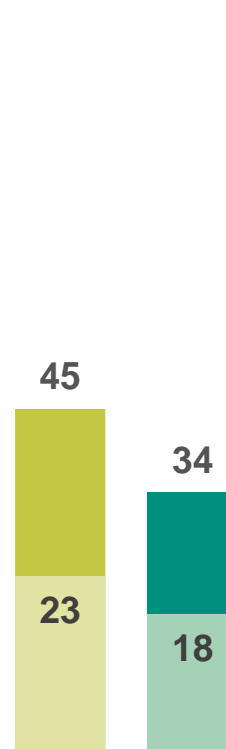
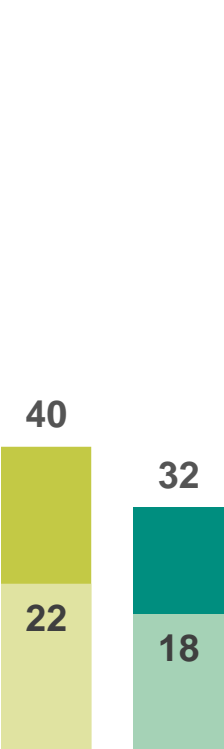
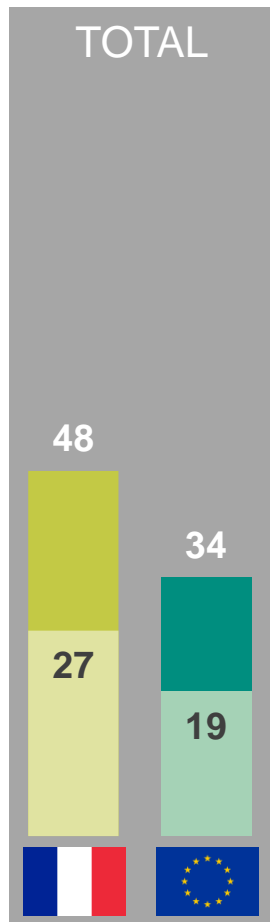
Voitures particulières



DÉJÀ EN PLACE
OU PRÉVU D'ICI 3
ANS



DÉJÀ EN
PLACE



LES CONTRAINTES DE LA MISE EN PLACE DU 100 % ÉLECTRIQUE

En %



Voitures particulières + VUL

Ne prévoient pas de mettre en place de véhicules 100% électriques

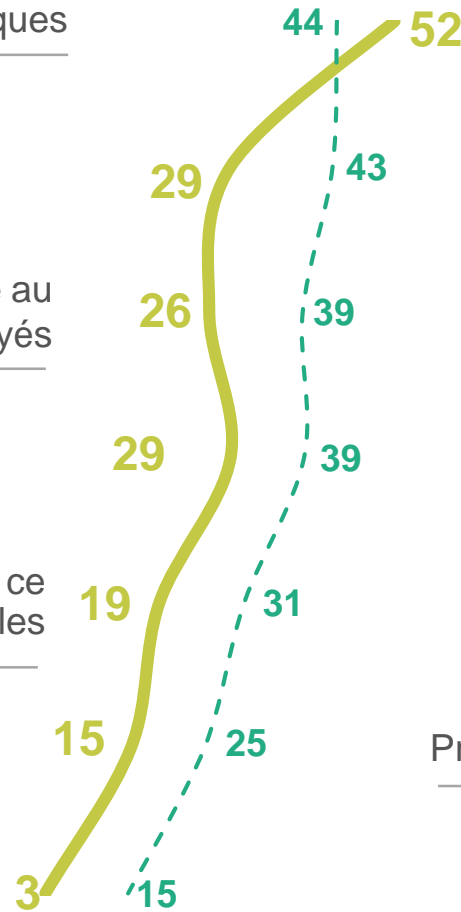
44

Nombre de bornes de recharge publiques

Aucune solution de recharge au domicile de vos employés

Gamme de modèles limitée pour ce type de véhicules

Réticence de vos employés à conduire de tels véhicules



Prix d'achat plus élevé que pour une voiture à essence ordinaire

Aucune borne de recharge dans les locaux de votre entreprise

Préoccupations concernant la fiabilité

Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation de véhicules à batterie 100 % électriques ?
Base: les entreprises qui ne prévoient pas de véhicules à batterie 100%.

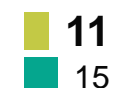
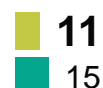
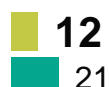
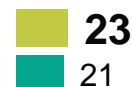
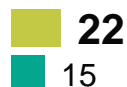
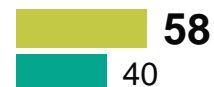
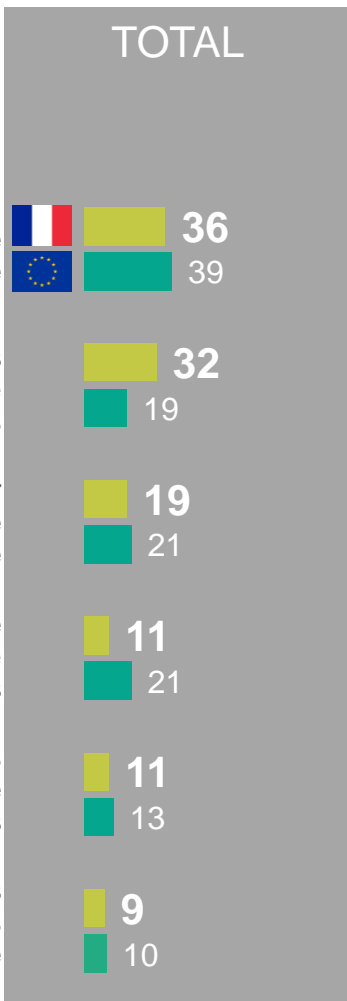
INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE

En %



Voitures particulières + VUL

Aucune borne de recharge n'est installée dans les locaux de l'entreprise



Réponses multiples - le pourcentage n'est pas égal à 100%.

En ce qui concerne l'installation de bornes de recharge et la responsabilité du coût de la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables dans votre entreprise...

Base : entreprises utilisant ou envisageant d'utiliser des véhicules hybrides rechargeables et 100% électriques

6

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR LES SOLUTIONS ALTERNATIVES DE MOBILITÉ ?



LISTE ET DÉFINITIONS DES MOBILITÉS ALTERNATIVES



L'AUTOPARTAGE EN ENTREPRISE : un employé peut réserver un véhicule via une solution externe



BUDGET MOBILITÉ budget prédéfini octroyé par l'employeur permettant aux salariés de choisir leur mode de transport



LE COVOITURAGE ENTRE EMPLOYÉS : plusieurs employés occupant une même voiture et se rendant à une même destination (Blablacar, Karos, Klaxit)



UNE APPLICATION PERMETTANT DE RÉSERVER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ FOURNIE PAR L'ENTREPRISE



PARTAGE DE VÉLOS (OU AUTRES VÉHICULES A DEUX ROUES) / LOCATION DE VÉLOS (OU AUTRES VÉHICULES A DEUX ROUES) : solution fournie par l'entreprise



LOCATION PRIVÉE OU ÉCHANGE D'UNE PARTIE DE LA RÉMUNÉRATION CONTRE L'OCTROI D'UN VÉHICULE : location privée où un employé loue une voiture en son nom propre/échange d'une partie de la rémunération où un employé loue une voiture par l'intermédiaire de son employeur



TRANSPORTS EN COMMUN



VÉHICULE EN LOCATION DE COURTE OU MOYENNE DURÉE pour subvenir aux besoins de transport d'un employé

LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ ALTERNATIVES

Au moins une déjà mise en place

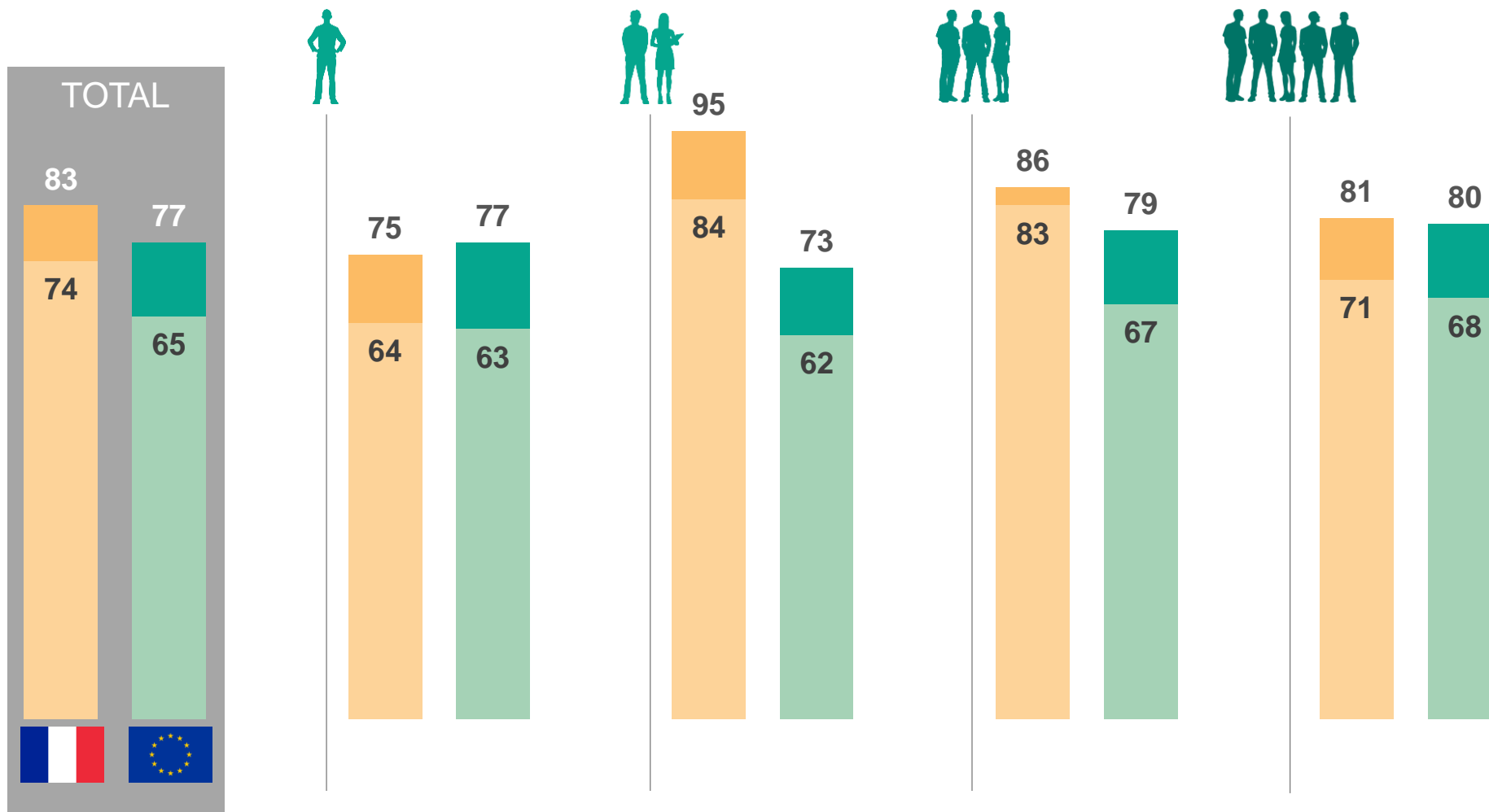
En %



DÉJÀ UTILISÉ OU
LE PRÉVOIT D'ICI
3 ANS



L'UTILISE
DÉJÀ

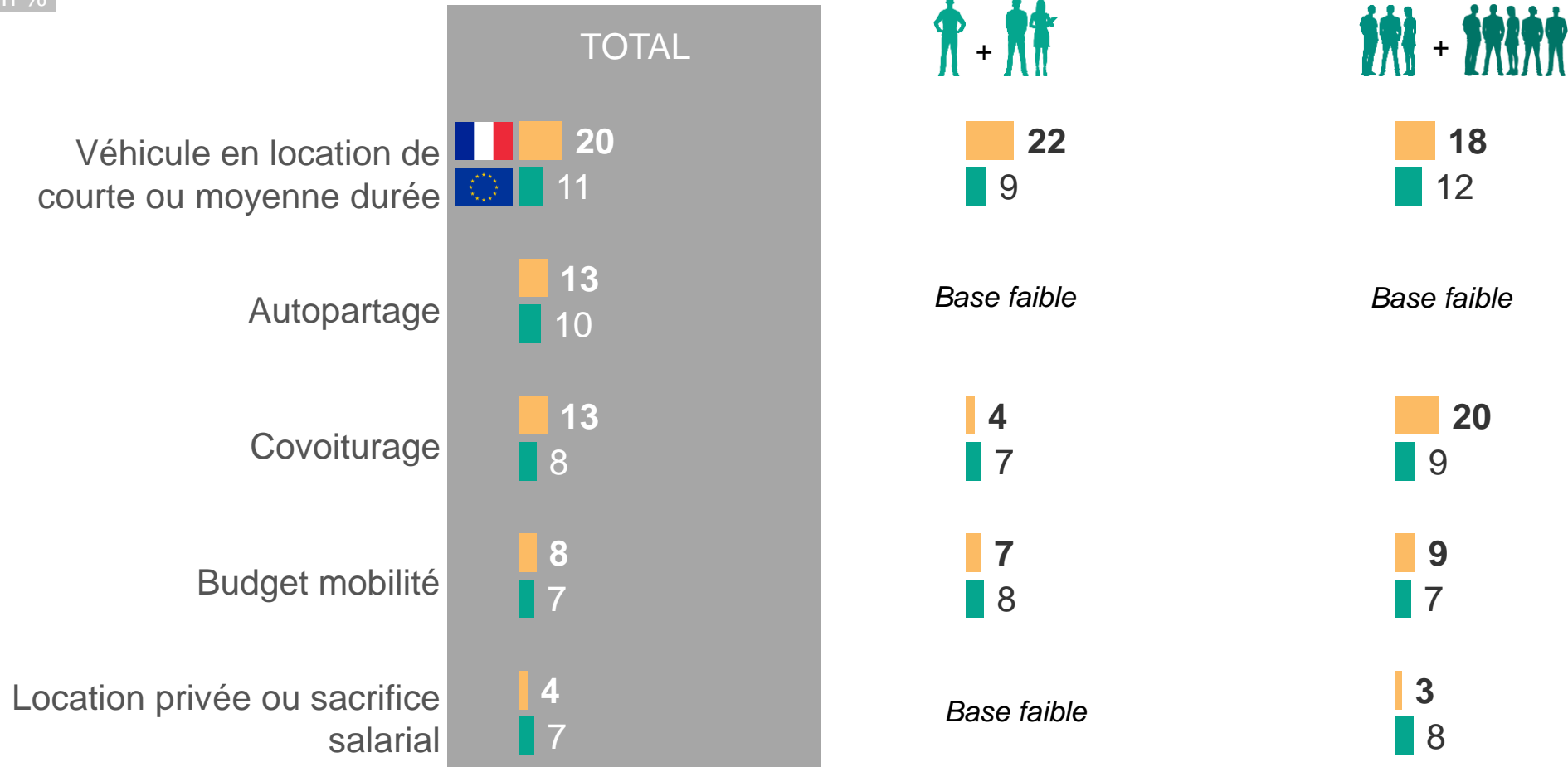


Avez-vous mis en œuvre ou mettez-vous en œuvre les solutions de mobilité alternatives au cours des trois prochaines années ?
Échelle de réponse : Déjà utilisé, envisagé dans les 3 prochaines années, pas intéressé
Base : entreprises avec véhicules de société = 100%.

PROBABILITÉ D'ABANDONNER UNE PARTIE / TOUTE LA FLOTTE POUR DES MOBILITÉS ALTERNATIVES

Certainement

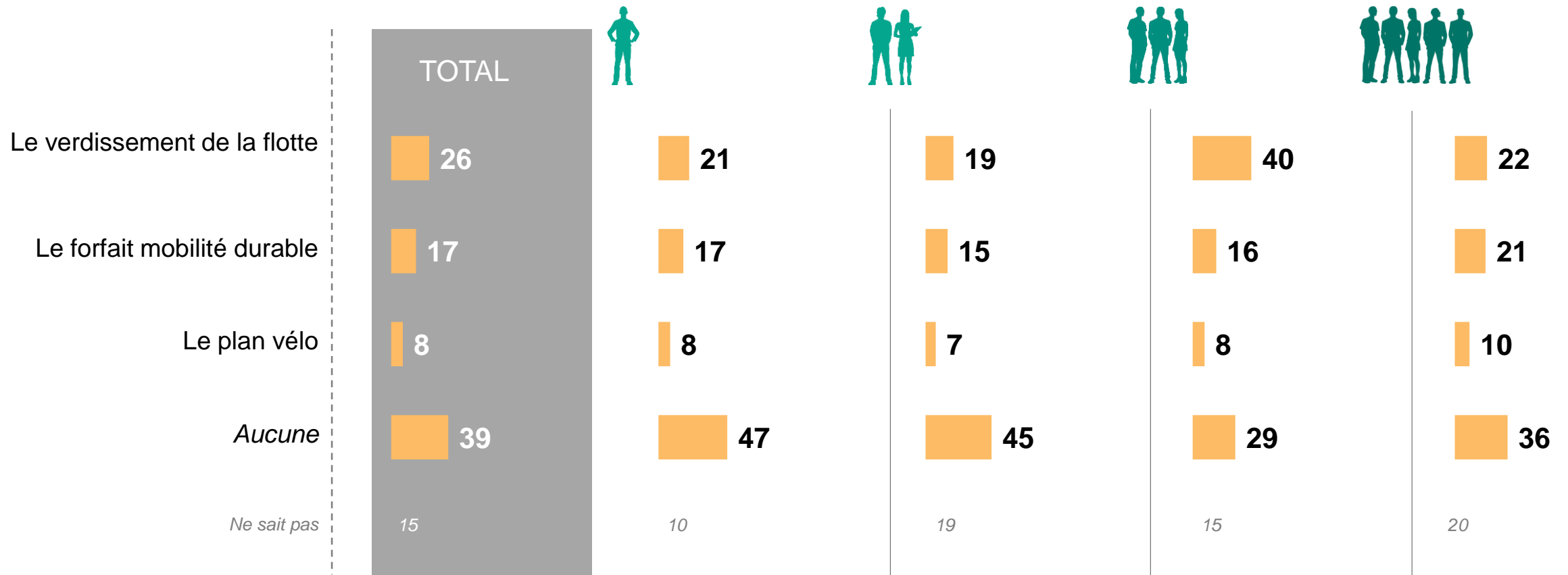
En %



Selon vous, votre entreprise renoncerait-elle en totalité ou en partie à la flotte d'entreprise au profit de telles alternatives ?
Base : entreprises utilisant ou prévoyant au moins une solution

DISPOSITIONS DE LA LOI LOM APPLICABLES À L'ENTREPRISE

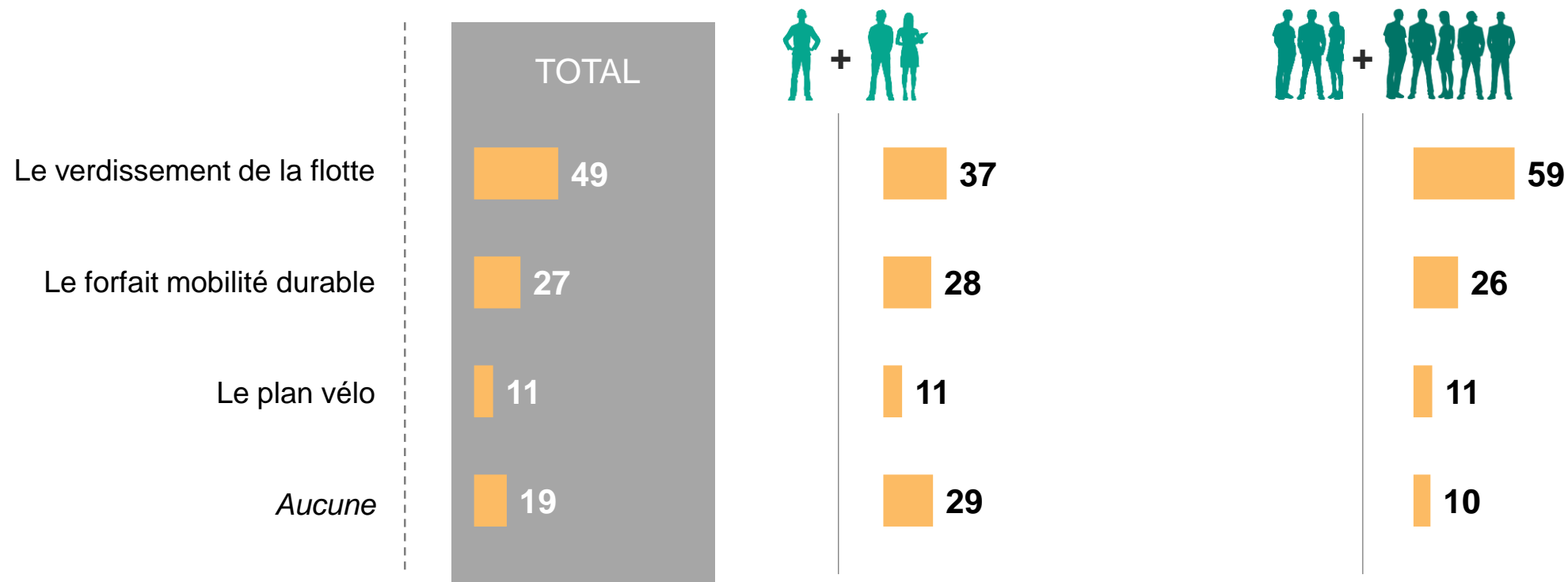
En %



Quelles sont les dispositions de la loi d'Orientation des Mobilités (Loi LOM), qui s'applique à votre entreprise ?
 Base: sociétés avec une flotte d'entreprise = 100%

DISPOSITIONS DE LA LOI LOM DÉJÀ MISES EN PLACE

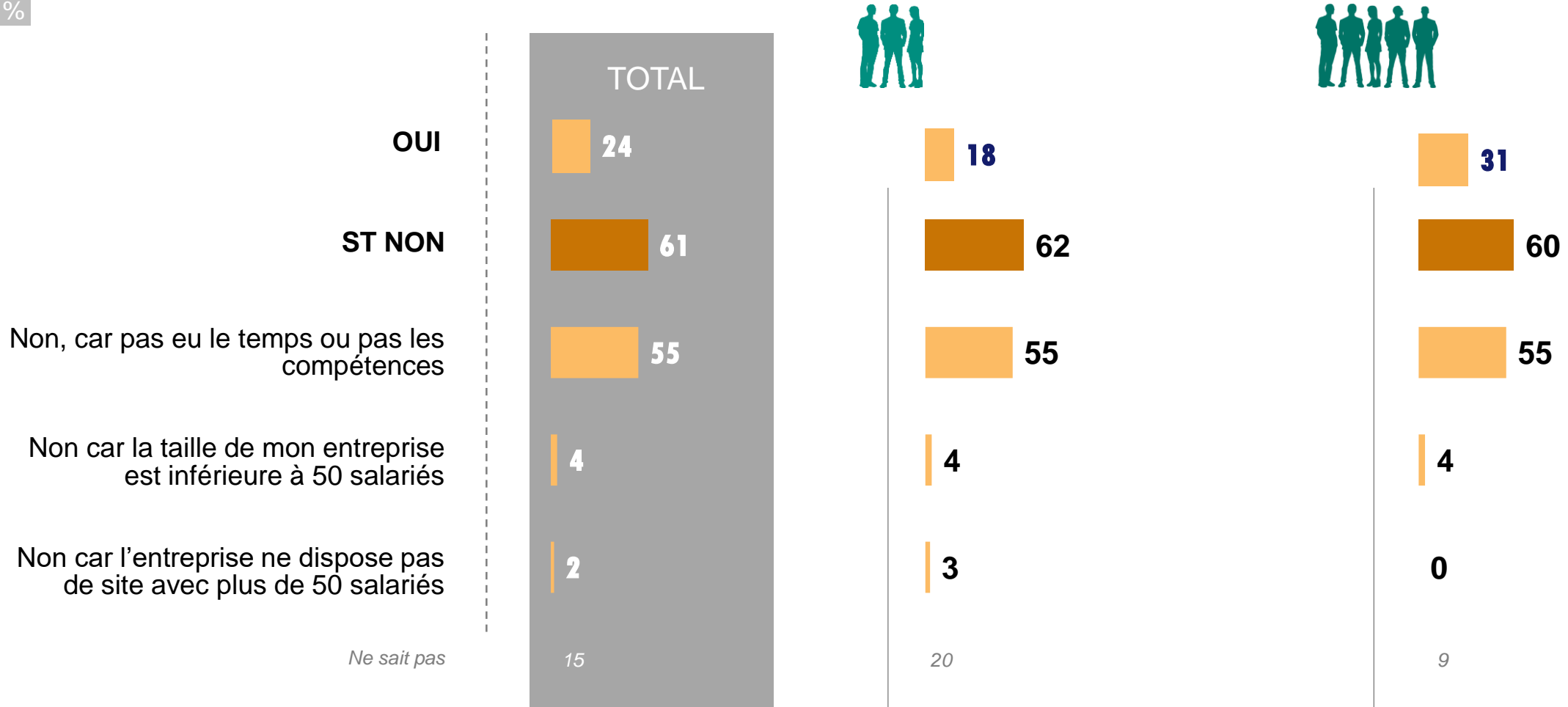
En %



Lesquelles avez-vous déjà mises en place ?
Base: au moins une disposition citée comme "applicable"

PDM MIS EN PLACE DANS L'ENTREPRISE

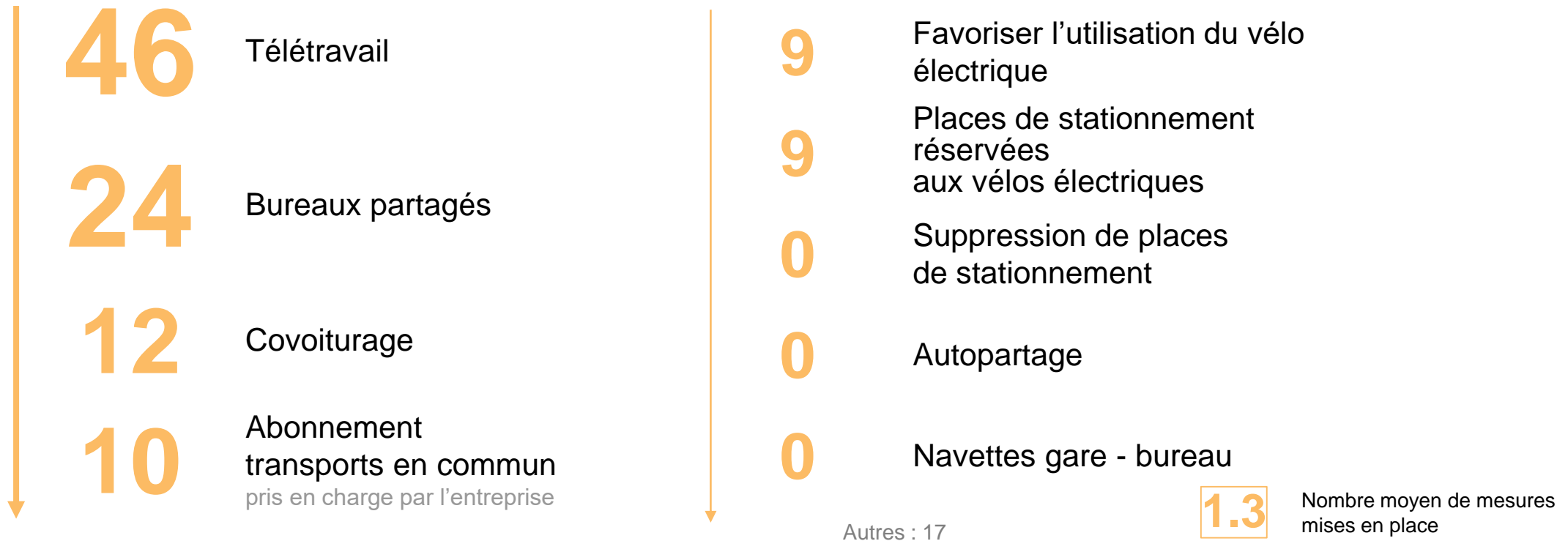
En %



Votre entreprise a-t-elle mis en place un PDM (Plan de Mobilité) ?
Base : sociétés de 100 salariés et plus

PRINCIPALES MESURES DU PDM

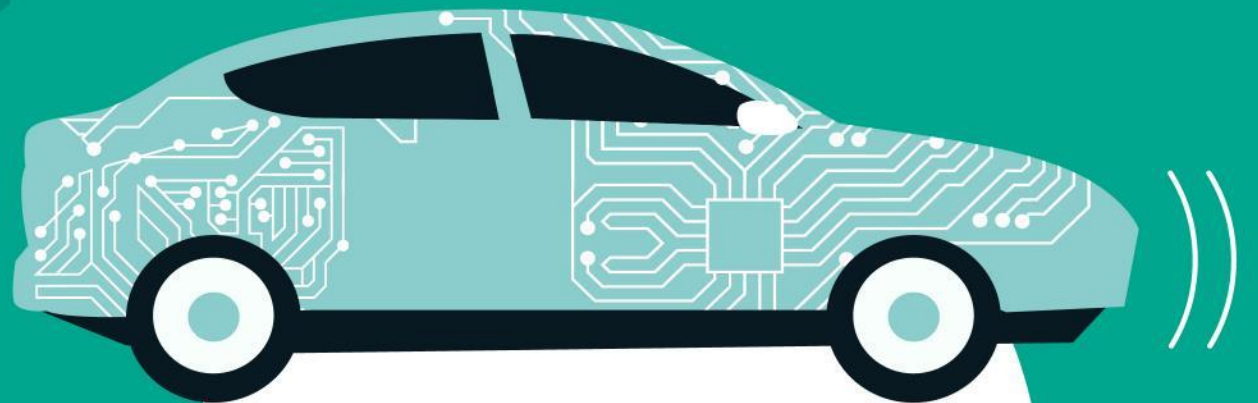
En %



Quelles sont les principales mesures mises en place au sein de votre PDM (Plan de Mobilité) ?
Base: entreprises de 100 salariés et plus, ayant mis en place un PDM

7

QUELLES PRATIQUES EN MATIÈRE DE VÉHICULES CONNECTÉS, D'OUTILS DIGITAUX ET D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ?



PROPORTION D'ENTREPRISES UTILISANT DES VÉHICULES CONNECTÉS

Tous les véhicules

ST DE OUI : OUI, POUR TOUTE LA FLOTTE + OUI, POUR UNE PARTIE DE LA FLOTTE

COMMENT LIRE LES RÉSULTATS ?

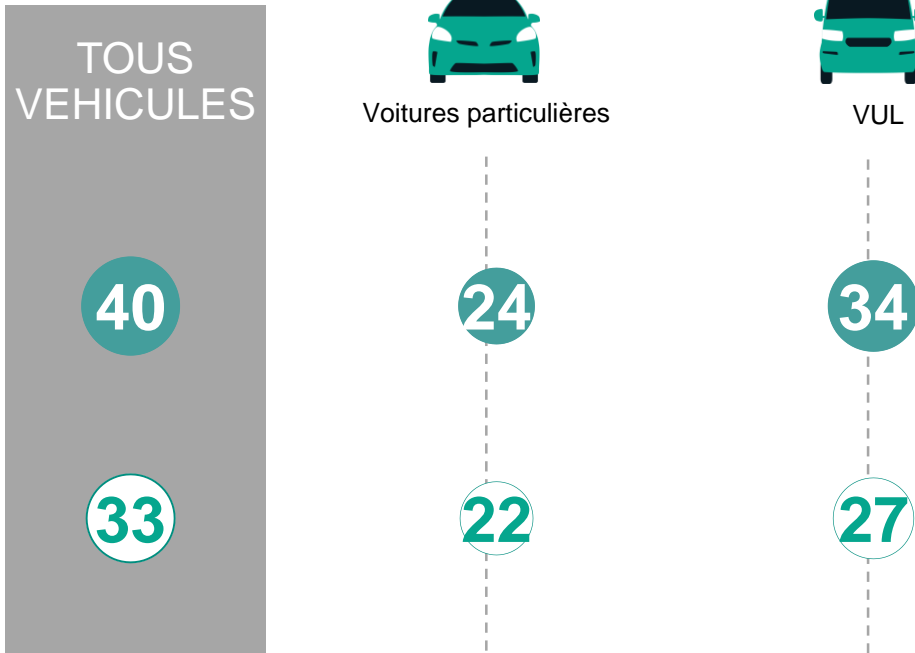
40% des entreprises disposant d'une flotte utilisent des véhicules connectés pour tout ou partie de leur parc.

24% utilisent des véhicules connectés pour les voitures particulières, tandis que 34% utilisent des véhicules connectés pour les véhicules utilitaires légers.

En %



Voitures particulières + VUL



Votre flotte est-elle connectée via des outils télématiques ?

La télématique permet la transmission au gestionnaire de flotte de données d'un véhicule en mouvement afin de surveiller la consommation de carburant, le comportement du conducteur, la localisation du véhicule ou l'impact du conducteur sur l'environnement... Les données sont transmises par un équipement de première ou seconde monte ou un boîtier intégré dans le véhicule. La télématique n'inclut pas la transmission de données via les Smartphones des conducteurs.

Base : entreprises avec des voitures particulières d'entreprise / entreprises avec des VUL d'entreprise

PROPORTION D'ENTREPRISES UTILISANT DES VÉHICULES CONNECTÉS

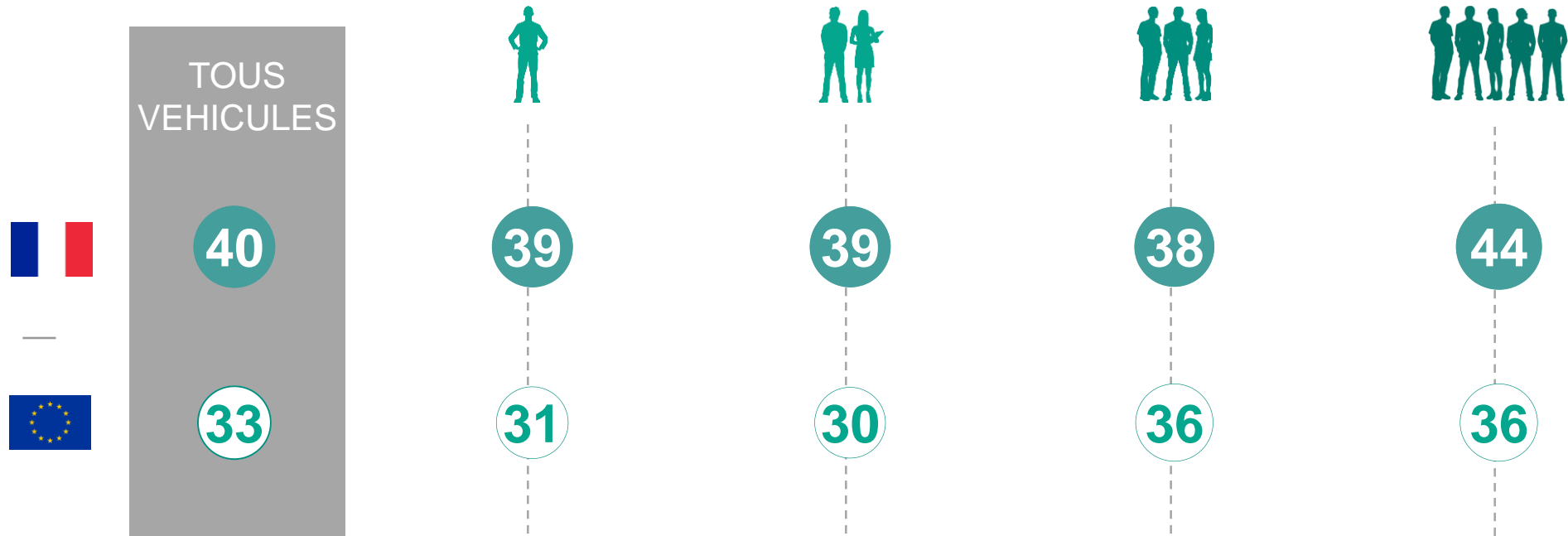
Tous les véhicules

En %



Voitures particulières + VUL

ST DE OUI : OUI, POUR TOUTE LA FLOTTE + OUI, POUR UNE PARTIE DE LA FLOTTE



Votre flotte est-elle connectée via des outils télématiques ?

La télématique permet la transmission au gestionnaire de flotte de données d'un véhicule en mouvement afin de surveiller la consommation de carburant, le comportement du conducteur, la localisation du véhicule ou l'impact du conducteur sur l'environnement... Les données sont transmises par un équipement de première ou seconde monte ou un boîtier intégré dans le véhicule. La télématique n'inclut pas la transmission de données via les Smartphones des conducteurs.

Base: entreprises avec des véhicules d'entreprise = 100%

RAISONS D'UTILISER DES VÉHICULES CONNECTÉS

Tous véhicules

En %



Voitures particulières + VUL

Pour localiser les véhicules ou améliorer la sécurité des véhicules

Pour améliorer la sécurité/le comportement des conducteurs

Pour empêcher une utilisation non autorisée (p. ex. pour des raisons fiscales)

Pour réduire l'impact environnemental



Pour améliorer l'efficacité opérationnelle

Pour réduire les coûts de la flotte

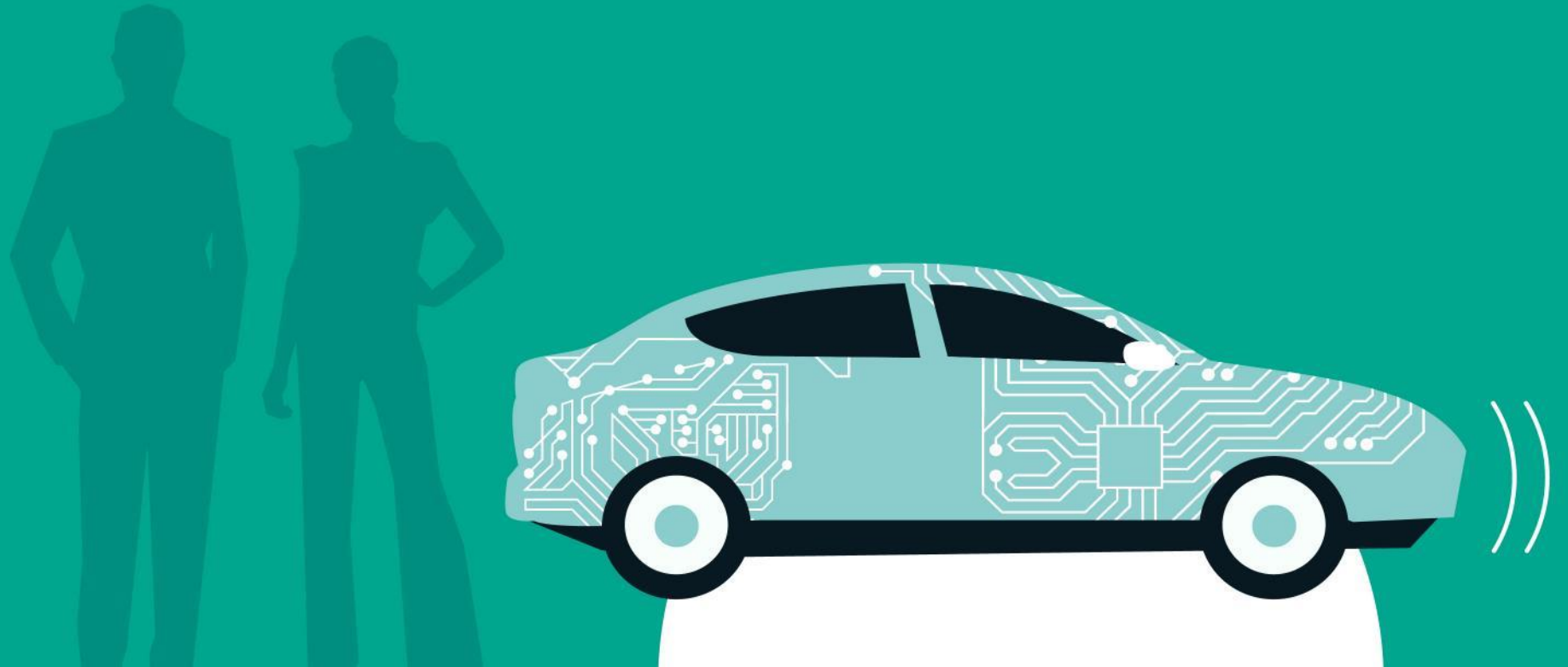
Pour optimiser l'autopartage

Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles votre flotte est connectée grâce à des outils télématiques ?
Base : entreprises avec des véhicules connectés grâce à la télématique

7

VÉHICULES CONNECTÉS, OUTILS DIGITAUX ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

A. VOITURES PARTICULIÈRES



PROPORTION D'ENTREPRISES UTILISANT DES VÉHICULES CONNECTÉS

Voitures particulières

En %

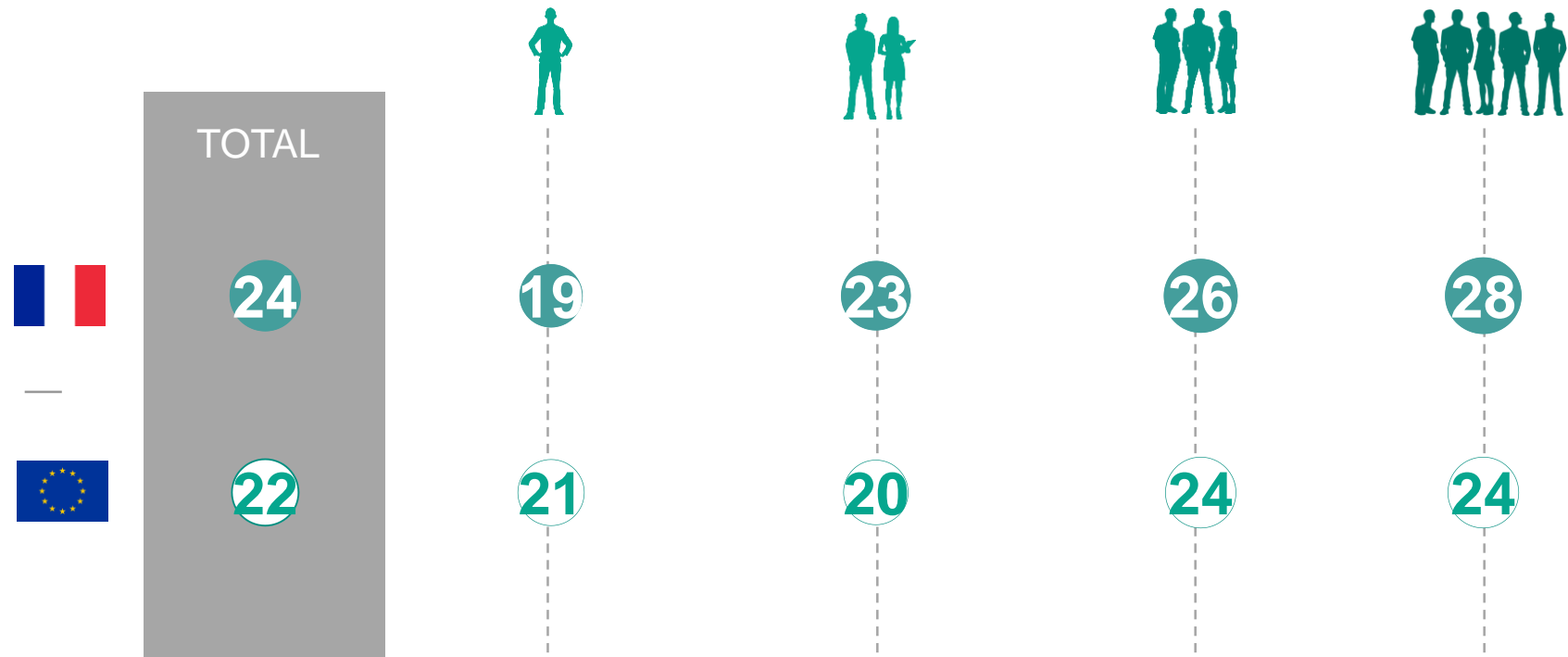


Voitures particulières

ST DE OUI : OUI, POUR TOUTE LA FLOTTE + OUI, POUR UNE PARTIE DE LA FLOTTE

COMMENT LIRE LES RÉSULTATS ?

24% utilisent des véhicules connectés pour les voitures particulières.



Votre flotte est-elle connectée via des outils télématiques ?

La télématique permet la transmission au gestionnaire de flotte de données d'un véhicule en mouvement afin de surveiller la consommation de carburant, le comportement du conducteur, la localisation du véhicule ou l'impact du conducteur sur l'environnement... Les données sont transmises par un équipement de première ou seconde monte ou un boîtier intégré dans le véhicule. La télématique n'inclut pas la transmission de données via les Smartphones des conducteurs.

Base : entreprises avec des voitures particulières d'entreprise

RAISONS D'UTILISER DES VÉHICULES CONNECTÉS

Voitures particulières

En %



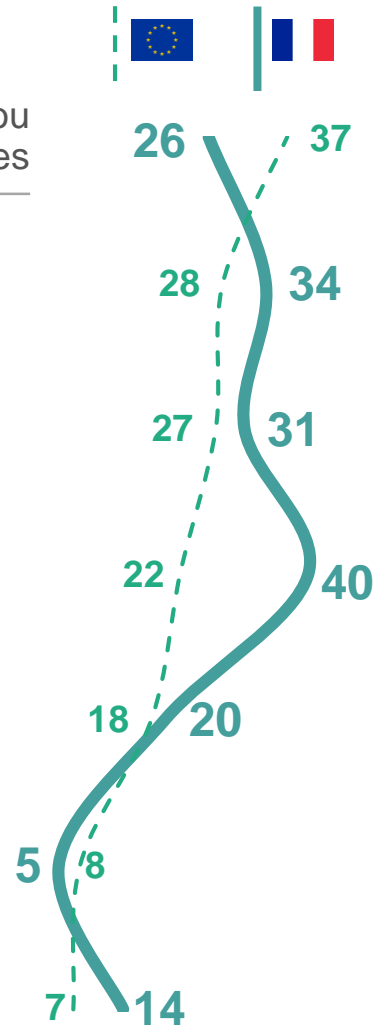
Voitures particulières

Pour localiser les véhicules ou améliorer la sécurité des véhicules

Pour améliorer l'efficacité opérationnelle

Pour empêcher une utilisation non autorisée (p. ex. pour des raisons fiscales)

Pour réduire l'impact environnemental



Pour améliorer la sécurité/le comportement des conducteurs

Pour réduire les coûts de la flotte

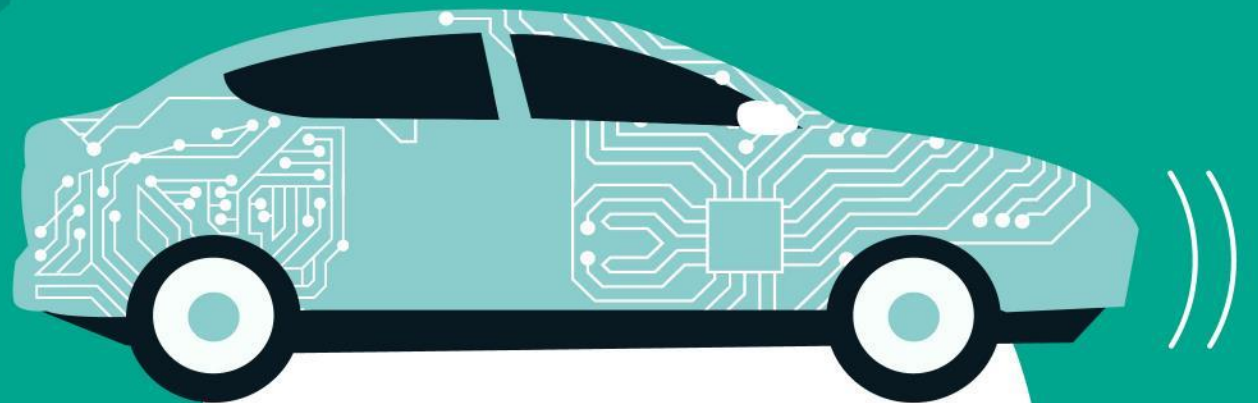
Pour optimiser l'autopartage

Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles votre flotte est connectée grâce à des outils télématiques ?
Base : entreprises avec des voitures particulières connectées grâce à la télématique

7

VÉHICULES CONNECTÉS, OUTILS DIGITAUX ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

B. VUL



PROPORTION D'ENTREPRISES UTILISANT DES VÉHICULES CONNECTÉS

VUL

En %

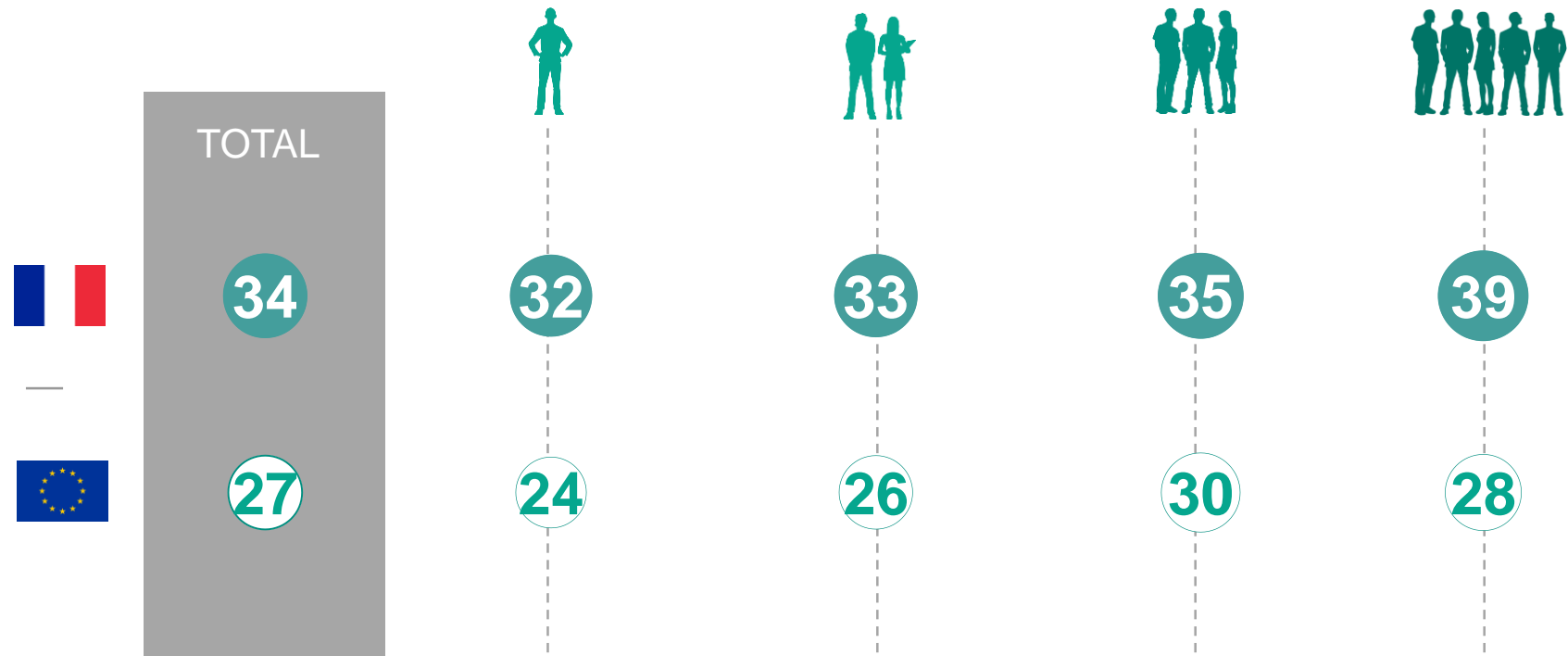


VUL

ST DE OUI : OUI, POUR TOUTE LA FLOTTE + OUI, POUR UNE PARTIE DE LA FLOTTE

COMMENT LIRE LES RÉSULTATS ?

34% utilisent des véhicules connectés pour les véhicules utilitaires légers.



Votre flotte est-elle connectée via des outils télématiques ?

La télématique permet la transmission au gestionnaire de flotte de données d'un véhicule en mouvement afin de surveiller la consommation de carburant, le comportement du conducteur, la localisation du véhicule ou l'impact du conducteur sur l'environnement... Les données sont transmises par un équipement de première ou seconde monte ou un boîtier intégré dans le véhicule. La télématique n'inclut pas la transmission de données via les Smartphones des conducteurs.

Base : entreprises avec des VUL d'entreprise

RAISONS D'UTILISER DES VÉHICULES CONNECTÉS

VUL

En %



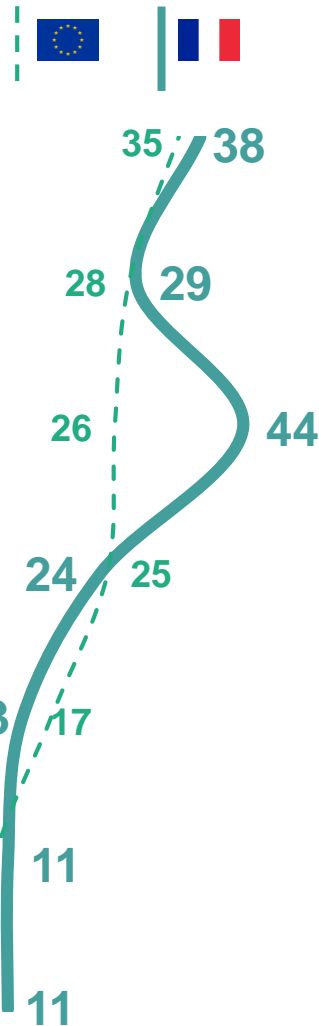
VUL

Pour localiser les véhicules ou améliorer la sécurité des véhicules

Pour réduire les coûts de la flotte

Pour empêcher une utilisation non autorisée
(p. ex. pour des raisons fiscales)

Pour réduire l'impact environnemental



Pour améliorer l'efficacité opérationnelle

Pour améliorer la sécurité/le comportement des conducteurs

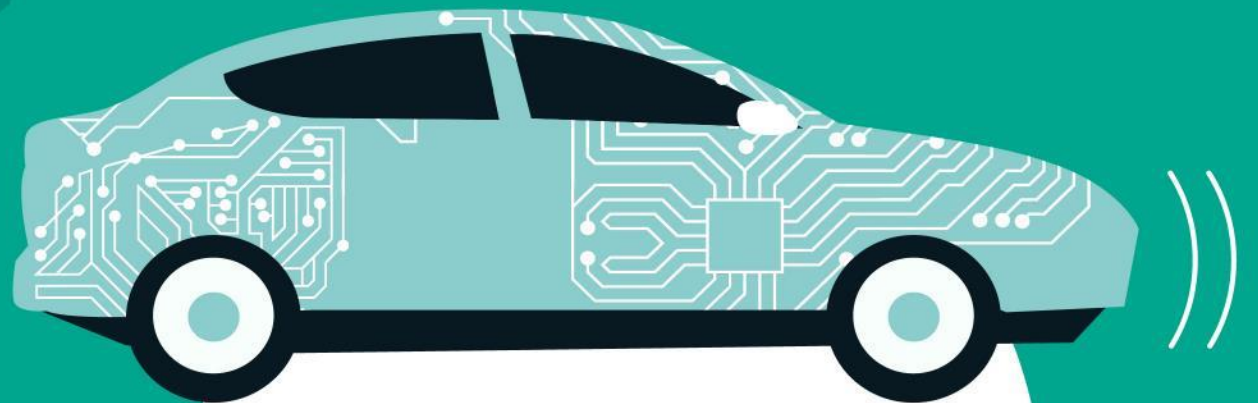
Pour optimiser l'autopartage

Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles votre flotte est connectée grâce à des outils télématiques ?
Base : entreprises avec des VUL connectés grâce à la télématique

7

VÉHICULES CONNECTÉS, OUTILS DIGITAUX ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

C. SÉCURITÉ ROUTIÈRE



PROCESS DE SUIVI DES DÉRIVES DE CONDUITE

En %



Voitures particulières + VUL

TOTAL

% OUI

23

18

25

25

26

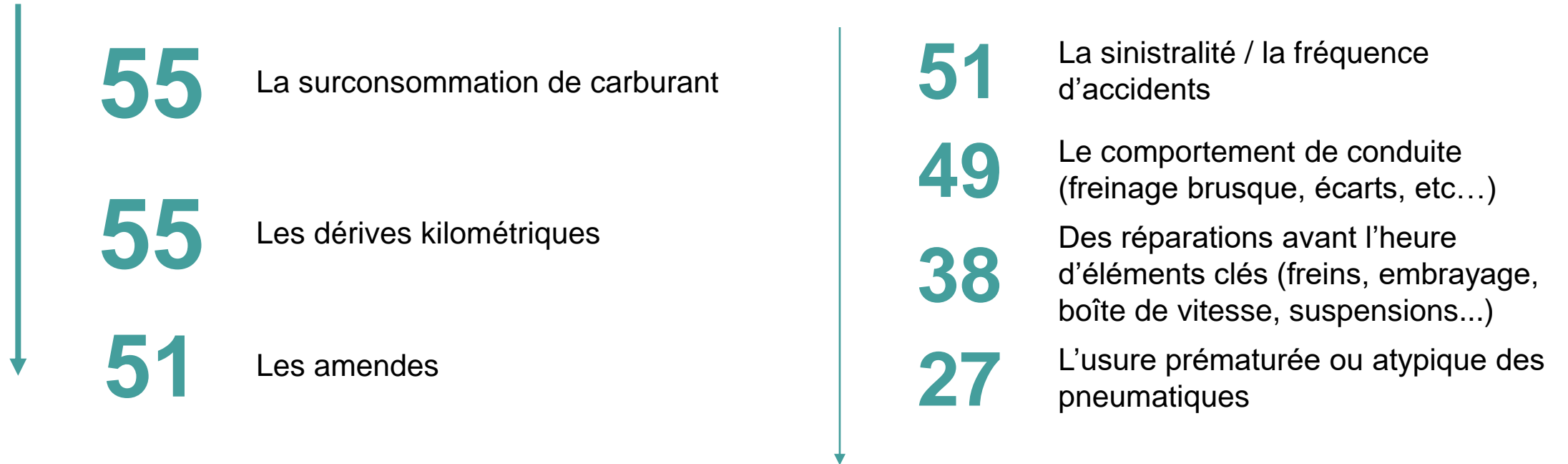


TYPES DE DÉRIVES DE CONDUITE GÉRÉS

En %



Voitures particulières + VUL



Nombre moyen de dérives gérées: **3.5**

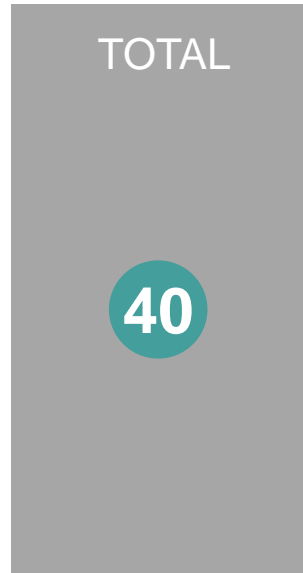
MISE EN PLACE D'UN PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

En %



Voitures particulières + VUL

% OUI



38



35



48



37

*Un plan de prévention du risque routier a-t-il été mis en place en sein de votre entreprise ?
Base: Sociétés avec une flotte d'entreprise = 100%*

RAISONS DE NE PAS AVOIR MIS EN PLACE DE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

En %

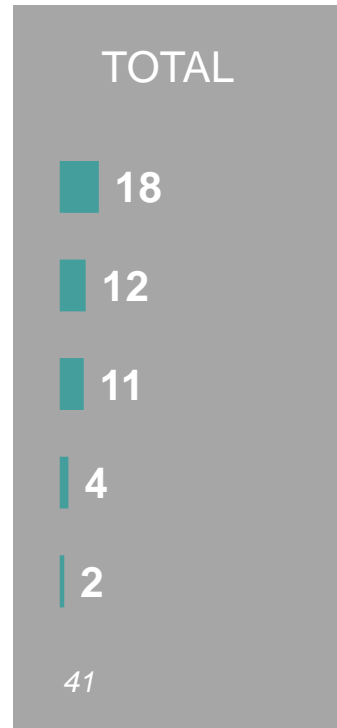


Voitures particulières + VUL

- A cause d'un problème d'organisation
- C'est peu utile
- Nous n'y avons pas encore réfléchi
- Absence de sanctions s'il n'est pas mis en place
- C'est trop coûteux

Ne sait pas

Nombre moyen de citations



1.1



1.1



1.2

Pourquoi n'avez-vous pas mis en place un plan de prévention du risque routier ?
Base: Sociétés n'ayant pas mis en place un plan de prévention du risque routier

ACTIONS JUGÉES LES PLUS EFFICACES POUR RÉDUIRE LE RISQUE ROUTIER

En %



Voitures particulières + VUL

52

Aux innovations technologiques sur les véhicules

52

Aux actions de formations à l'éco-conduite et à la sécurité

50

Aux actions de communication

25

Aux innovations technologiques sur téléphones mobiles ou smartphones

14

À la mise en place de gamification ou challenges individuels ou collectifs

11

A la limitation de l'utilisation de la voiture, au profit d'autres modes de transport

Nombre moyen de citations : **2.2**

À quoi faites-vous confiance afin de réduire le risque routier ?

Base: Sociétés ayant déjà mis en place un plan de prévention du risque routier

Merci